

"La Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde."

Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur: Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

SS. Prime et Filicien, martyrs.

BEAU ET PLUS CHAUD

Maximum aujourd'hui 50
Même date l'an dernier 60
Minimum aujourd'hui 44
Même date l'an dernier 44
Baromètre: 29.40, 29.35, 29.30

VOLUME XXXIX — No 133

MONTREAL, MERCREDI, 9 JUIN 1948

Cinq sous le numéro

OFFRE DE LONDRES À MOSCOU

La laïcisation de l'enseignement primaire

Ce qu'il faut entendre par laïcisation — Il ne peut pas et ne doit pas y avoir de concurrence entre religieux et laïques dans le domaine de l'enseignement, mais plutôt une émulation de bon aloi

Le président de la Commission des écoles catholiques de Montréal, Me Eugène Simard, a tenu l'autre soir, en présence du supérieur général des Frères des Ecoles chrétiennes, des propos d'une extrême gravité. Il a déclaré:

"Le thème de la laïcisation de l'école revient tranquillement à l'ordre du jour; vous allez assister à brève échéance à une nouvelle poussée de cette formule qui veut refouler la saine doctrine de l'enseignement primaire. Vous verrez naître des campagnes directes mais vous verrez aussi surgir des moyens pleins d'astuce. Des circulaires anonymes ont déjà vu le jour".

S'il faut en croire M. Simard, il existe présentement un mouvement organisé en faveur de la laïcisation de l'enseignement primaire. M. Simard ne va pas jusqu'à dire que ce mouvement part de l'Alliance catholique des professeurs de Montréal; mais étant donné la situation tendue qui existait entre la Commission et l'Alliance au moment où ces paroles furent prononcées, beaucoup de gens ont fait un tel rapprochement; ils ont probablement fait dire à M. Simard beaucoup plus qu'il n'a voulu laisser entendre.

Par laïcisation de l'enseignement on peut entendre deux choses: remplacer dans les écoles un personnel religieux par un personnel laïque; exclure des écoles tout enseignement religieux.

La laïcisation, entendue dans ce dernier sens, n'a jamais eu et n'a pas présentement dans la province de Québec de points d'appui le moins minimes. Nous avons toujours eu chez nous quelques radicaux, héritiers spirituels du "petite père" Combes. Leur influence fut et reste négligeable. Ils ne sont pas pris au sérieux. La laïcisation dont parle M. Simard ne peut donc être entendue dans le sens de l'exclusion de tout enseignement religieux dans nos écoles.

Alors il faut croire que le président de la Commission des écoles catholiques de Montréal a voulu mettre le public en garde contre un mouvement visant à remplacer graduellement le personnel religieux des écoles par un personnel laïque. Un tel mouvement existait-il? Personne jusqu'à présent n'en a eu connaissance. On sait que la Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec a déjà exprimé des plaintes, pas toujours avec l'apaisement qu'on aurait pu souhaiter, sur une prétendue concurrence des congrégations enseignantes. Mais le mouvement était défensif et non offensif. Les laïques, loin de vouloir "refouler la saine doctrine de l'enseignement primaire", se plaçaient au contraire de se faire enlever leurs écoles par des instituteurs religieux.

Qu'elle soit entendue dans un sens ou dans l'autre, la laïcisation de l'enseignement primaire ne paraît pas être, du moins dans le présent, un danger sérieux. Notre société est affligée d'assez de maux réels sans qu'on lui en invente: contentons-nous de ceux que nous avons.

Elargissons le débat; portons-le sur le plan social et demandons-nous si dans certains domaines extrascolaires ou postcolaires l'instituteur laïque ne joue pas un rôle que l'instituteur religieux, précisément à cause de son caractère, serait incapable de remplir. Quelques faits illustrent notre pensée.

Le 6 octobre 1944 avait lieu au secrétariat général de l'U.C.C., avenue Viger, une réunion convoquée pour jeter les bases d'une

association catholique de fermières. Quinze femmes de cultivateurs représentant sept ou huit diocèses étaient présentes. Durant le repas du midi pris en commun, l'une de ces fermières, mère de quinze enfants, eut l'idée de demander à ses compagnes comment elles étaient venues à s'occuper ainsi d'organisation sociale rurale. L'on découvrit que, de ces quinze fermières, quatorze étaient d'anciennes institutrices mariées à des cultivateurs, qu'elles avaient été entraînées vers le syndicalisme et la coopération par leurs maris, parce qu'elles étaient plus instruites qu'eux. C'est d'ailleurs un fait connu que dans les campagnes les femmes sont plus instruites que les hommes et que les institutrices, anciennes et actuelles, jouent dans leur milieu un rôle de premier plan.

Nous connaissons à la Commission des écoles catholiques de Montréal un instituteur, occupant aujourd'hui un poste important à la commission des études, qui a été depuis 23 ans la cheville ouvrière du mouvement des caisses populaires dans la ville de Montréal et même dans tout le territoire qui fut et qui est desservi par l'Union régionale de Montréal des caisses populaires Desjardins. L'essor prodigieux pris par les caisses populaires dans la partie ouest de la province est attribuable en partie à son intelligence et à son dévouement.

L'Union catholique des Fermières existait-elle sans les quatorze anciennes institutrices qui ont présidé à sa fondation? Les caisses populaires seraient-elles ce qu'elles sont devenues dans la région de Montréal sans l'instituteur laïque qui en fut la cheville ouvrière durant vingt-huit ans? Ces deux exemples choisis sur le dessus du panier indiquent la nature de la réponse qu'il faut donner au problème.

Car si le professeur religieux jouit, toutes choses égales d'ailleurs, de plus de prestige auprès de ses élèves à cause de son caractère, de l'émulation qu'il a librement acceptée, de l'émulation de ses vertus; s'il peut concentrer toute son attention, tout son amour sur l'éducation des jeunes commis à ses soins, étant moins distrait que le professeur laïque par des préoccupations d'ordre plus terre à terre, par ailleurs celui-ci peut exercer dans son entourage, dans des milieux pratiquement interdits au religieux une action des plus bienfaisantes.

On se rend compte de plus en plus du vide créé dans la vie intellectuelle canadienne-française par l'absence presque complète de laïques dans l'enseignement secondaire. S'il fallait que ceux-ci viennent à disparaître ou à n'occuper plus que des fonctions insignifiantes dans l'enseignement primaire, on constaterait là aussi une lacune non moins grande. Tous les gens de bonne foi, religieux comme laïques, le reconnaissent volontiers.

D'ailleurs, on pose le problème avec des données fausses ou délibérément truquées quand on cherche à mettre en opposition religieuses et laïques dans l'enseignement primaire. La seule concurrence qui peut décemment exister entre les deux groupes est celle de la compétence, du dévouement, des services rendus à la jeunesse et à la société. Or sous ce rapport il y a place pour les deux et il est nécessaire que les deux aient toute la faculté de remplir pleinement leur vocation. Ceux qui cherchent à créer de l'opposition entre le personnel religieux et le personnel laïque de nos écoles, surtout s'ils le font pour des motifs d'économies administratives, rendent un mauvais service à la cause de l'éducation.

Gérard FILION

Les inondations

La situation s'aggrave encore dans l'Ouest

30 victimes jusqu'à présent — Le Fraser continue à monter

Ottawa, 9 (C.P.) — Le premier ministre, M. Mackenzie King, a annoncé hier soir qu'un accord financier était intervenu entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de Colombie canadienne afin de venir en aide aux régions dévastées par les inondations. Il en résulte que les dépenses urgentes seront également réparties entre les deux gouvernements. D'autre part, le gouvernement fédéral paiera 75% des dépenses en ce qui concerne la construction de digues ou l'éventuelle reconstruction de celles qui ont été détruites, ainsi que pour l'assèchement des terres inondées. Les autres questions seront réglées plus tard.

Le premier ministre de Colombie canadienne, M. Bryon Johnson, a exprimé sa satisfaction de la décision du gouvernement fédéral dans une déclaration officielle. D'autre part, M. King a déclaré: "Depuis son arrivée à Ottawa, M. Johnson s'est entretenu avec le ministre

des finances et moi-même. Nous avons reconnu que les inondations de la vallée du Fraser sont un désastre national, demandant des mesures dépassant la compétence provinciale."

De son côté, M. Johnson a déclaré: "Je suis entièrement satisfait de la façon dont les choses se sont arrangées avec le gouvernement fédéral. Cet accord financier a été consenti de tout cœur par les autorités fédérales. Ceci veut dire que les municipalités des régions où les digues ont sauté n'auront pas à en payer la reconstruction ou la consolidation. Nul doute que les citoyens de Colombie et en particulier ceux de la vallée du Fraser seront fort heureux de cet état de choses."

L'entente — Le gouvernement de la nation et le gouvernement de la province de l'Ouest ont décidé de se partager comme suit le coût des secours aux sinistrés et de la reconstruction des régions inondées:

1—Ottawa et la Colombie paieront moitié moitié les dépenses de secours de caractère provisoires.

2—Ottawa paiera 75 p.c. du coût du renforcement ou de la reconstruction des digues endommagées et du coût de l'expulsion, par pompage, de l'eau des terres inondées. La province paiera 25 p.c. qui restent.

3—On arrêtera, au cours de nouvelles conférences, quand on aura reçu des rapports complets des dommages, la participation que prendront les deux gouvernements à la réhabilitation des régions sinistrées.

On a redonné des ordres pour que les travaux pressants et essentiels soient exécutés aussi rapidement qu'il sera humainement possible de le faire.

A Vancouver — Vancouver, 9 (C.P.) — A la suite d'une nouvelle fonte de neige des montagnes, les trois principales sources de crues de la Colombie présentent de nouveaux dangers. Les 34,000 hommes qui combattent le flot se sont préparés à consolider les digues et tiennent un œil inquiet sur la montée du Fraser.

A Mission, le Fraser est monté de deux pouces. Plus à l'est, à Revelstoke, la turbulente rivière Colombie s'est élevée de 20 pouces. Le niveau du fleuve Thompson s'est également élevé de deux pouces.

Les digues qui s'affaiblissent sous une pression constante doivent être continuellement renforcés. A cet effet des troupes du Manitoba arrivent aujourd'hui sur les lieux. Cinq appareils du R.C.A.F. ont évacué une centaine d'hommes et d'officiers du régiment de cavalerie de lord Strathcona qui se trouvent dans la région inondée de Creston. De nombreuses petites localités bordant le lac Arrow sont pratiquement isolées. On commence l'évacuation.

La principale ligne de chemin de fer du C.P.R. a été endommagée à Clan William, environ neuf milles à l'ouest de Revelstoke. D'autre part, la grande route Trans-Canada a été coupée dans la même région. Toutes les communications ferroviaires sont interrompues à Revelstoke. Le rétablissement du télégraphe entre Vancouver et Prince-Albert, hier soir, a apporté un appui important.

La synthèse — De jeunes chercheurs ont déjà remarqué que la principale tâche de leur génération, c'est d'opérer la synthèse entre le social et le national, de répondre pleinement aux problèmes sociaux de l'époque sans trahir les valeurs de culture dont ils se sentent responsables.

Je ne crois pas que la C.C.F. puisse leur être de quelque secours dans cette œuvre de création. Elle exige d'abord qu'ils laissent tomber le second élément de la synthèse.

Est-ce à dire qu'il faille faire bon marché de l'exigence sociale? Ce serait tourner le dos à l'avenir.

Aussi éprouvons-nous un malaise quand, par exemple, nous lisons dans la Gazette que l'Alliance Drew-Duplessis, si M. Duplessis l'emporte, "montrera que le conservatisme au Canada, bien qu'impuissant sur le terrain fédéral, s'appuie solidement sur deux bases provinciales".

Le journal français de M. Duplessis écrit de la même encre, et se satisfait du même conservatisme social. On est rarement aussi franc dans le camp de l'Union nationale. Il est inouï qu'on nous y avertisse aussi clairement que la solution complète ne réside pas non plus, de ce côté.

André L.

La Russie pourrait de nouveau obtenir des réparations

Le Foreign-Office croit pouvoir s'entendre avec Paris et Washington pour reprendre les allocations de matériel allemand à la Russie en réparations de guerre — En France, Bidault fait approuver l'accord des six puissances sur l'Allemagne par le cabinet Schuman — Il doit affronter aujourd'hui les députés sur cette question — Les Russes prêts à assister aux séances du Conseil interallié de Berlin; par contre Américains et Britanniques ne le sont pas

Londres, 9 (A.P.) — Les milieux dirigeants de Grande-Bretagne croient qu'ils croient pouvoir conclure bientôt un accord avec la France et les Etats-Unis sur la question des réparations de guerre dues par l'Allemagne à la Russie. Une partie de ces réparations consiste en équipement industriel provenant des zones d'occupation alliées à l'ouest de la France aussi bien que de la zone soviétique à l'est.

L'accord de Potsdam stipulait une part de 25 p. c. de ce matériel industriel pour les Russes; mais, depuis le milieu de l'année 1946, les puissances occidentales n'ont fait aucune allocation du genre à Moscou. Après cette date, la France et la Grande-Bretagne ont bien continué la livraison des allocations déjà promises; les Etats-Unis pour leur part ont cessé toute livraison depuis décembre, quand le conseil des suppléants siégeant à Londres a connu un nouvel échec sur la

question du traité de paix entre les Alliés et l'Australie.

Aujourd'hui, aux Communes, le secrétaire du Foreign-Office, Ernest Bevin, a confié son espoir persistant d'amener la Russie à s'entendre avec les Alliés de l'ouest sur le sort de l'Allemagne. Bevin explique que son pays a accepté toutes les recommandations de la dernière conférence tenue à Londres entre les Américains et les cinq états signataires du pacte de Bruxelles. On y prévoit la création d'un gouvernement fédératif dans l'ouest de l'Allemagne, le maintien de l'occupation militaire alliée dans cette région et un contrôle international de la vallée industrielle de la Ruhr pour une période indéterminée.

Un commentateur de Radio-Moscou affirme maintenant que les recommandations ne sont pour Londres et Washington qu'un moyen de transformer l'Allemagne de l'ouest et une ba-

se militaire permanente. Le commentateur a conseillé aux Allemands de résister à ces mesures et leur a soutenu que le contrôle inter-allié de la Ruhr équivaut à une confiscation de ce territoire.

Berlin, 9 (A.P.) — Les autorités soviétiques d'occupation en Allemagne laissent entendre qu'elles sont prêtes à assister à nouveau aux séances du conseil de contrôle interallié de Berlin si ce conseil est convoqué pour discuter le cas de l'ouest de l'Allemagne. Le conseil ne s'est pas réuni depuis la crise des deux mois, à la suite de la crise provoquée par les restrictions soviétiques sur le transport ferroviaire. Ce sont les Français qui y tiennent la présidence ce mois-ci. Hier, les gouvernements militaires américain et britannique faisaient savoir aux autorités françaises qu'ils n'ont aucune question à soumettre pour ne discussion au conseil, à la prochaine séance, qui devrait venir demain. Le communiqué russe d'aujourd'hui à ce sujet déclare que l'abstention anglo-américaine au conseil ne cause aucune surprise aux Soviétiques, vu les recommandations de la dernière conférence de Londres entre les Etats-Unis et les cinq Etats du pacte de Bruxelles. On ajoute que les Russes continueront d'appuyer le conseil dans tout ce qu'il entreprendra pour l'application de l'accord de Potsdam.

Paris, 9 (C.P.) — Le ministre français des affaires étrangères, Georges Bidault, a défendu pendant trois heures devant le comité intermédiaire de l'Assemblée nationale les recommandations des six puissances sur l'Allemagne de l'ouest. Il en était au deuxième stade de sa campagne pour faire approuver ces recommandations par le Parlement de Paris. Hier, il obtenait l'approbation unanime du cabinet sur cette question. Et, plus tard, aujourd'hui ou demain, il devra faire ratifier son attitude par les députés. Le cabinet Schuman a refusé de mettre son ser en jeu sur la question. Une défaite pour M. Bidault amènerait donc sa chute personnelle. Le ministre peut toutefois compter sur le soutien des députés de la gauche qui savent qu'une défaite de Bidault — et de Schuman après lui — ouvrirait la porte aux communistes soit à De Gaulle. Les dernières déclarations du ministre laissent entendre qu'il ne fera de révélation sur les accords de Londres et des boîtes de bière qui jonchaient le sol, et par le blond liquide qui rendait à certains endroits les marches et le pavé dangereusement glissants. Sauf un blessé qui a été hospitalisé parce qu'il a peut-être une épaule fracturée, les 161 autres ont été envoyés chez eux en ambulance ou en taxis, après les premiers soins. Il va sans dire que dans cette échauffourée un bon nombre ont perdu leurs portefeuilles ou des bijoux, ou ont vu leurs vêtements endommagés.

Tout cela pour rien du tout, sans la moindre raison; et encore les autorités estiment-elles que s'il n'y a pas eu de morts et de plus nombreux blessés, c'est grâce au bon travail des 200 délégués de l'agence Pinkerton qui avaient chargé du service d'ordre et qui rétablirent le calme assez rapidement. Des hommes équilibrés et pondérés se conduisent comme de vrais fous quand ils sont pris dans l'élan d'une foule. La panique, comme la guerre, montre que le vernis de notre civilisation est bien mince, et que la race des moutons de Panurge n'est pas près de s'éteindre.

SANSOUCY

Réorganisation de la Commission des transports

Ottawa, 9 (C.P.) — Le remaniement du bureau des commissaires du transport a été annoncé aux Communes hier, par le premier ministre M. Mackenzie King.

Le bureau sera dirigé par un juge de la Cour de l'Échiquier au lieu d'un directeur nommé par le gouvernement, comme c'est le cas présentement.

Le premier chef commissaire sera le juge M.B. Archibald, de la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse.

Le premier ministre a annoncé que le juge Archibald avait consenti à permettre à la Cour de l'Échiquier afin de pouvoir entrer dans ses nouvelles fonctions.

Le bureau, qui administre la région des chemins de fer et du transport à l'intérieur du Canada, est actuellement dirigé par le colonel J.A. Cross, qui a été nommé à ce poste le 1er février 1950.

M. King n'a donné aucune raison motivant ce changement et s'est contenté de dire que l'on reconstituait le bureau en vue d'un accroissement substantiel des responsabilités que le bureau doit assumer au cours des années à venir.

Cependant, l'on considère à Ottawa que c'est le résultat du mécontentement des gouvernements de sept provinces au sujet de la décision prise par le bureau lors de l'enquête sur les taux de fret des chemins de fer qui se tenait récemment, ainsi que de leurs réclamations exigeant une enquête royale sur tout le problème des chemins de fer.

Avant à sa tête un juge de la Cour supérieure, le bureau peut être considéré maintenant comme étant en position d'entreprendre sa propre enquête et qu'elle aura la même valeur et la même importance qu'une investigation par une commission royale.

Selon le nouvel arrangement, des juges de la Cour de l'Échiquier présideront un bureau composé de six membres, pour des périodes de dix ans. Au bout de ce temps, chaque juge nommé retournera à la Cour, laissant la place à un successeur venant de la Cour de l'Échiquier.

Le nouveau mode d'administration n'entraînera pas en vigueur avant qu'une législation, amendement à la loi des chemins de fer, de la Cour de l'Échiquier, et des juges n'ait été approuvée. Tous ces amendements seront inclus dans un seul bill.

La nouvelle loi prévoit l'addition d'un nouveau juge à quatre juges actuels de la Cour de l'Échiquier, afin qu'un de ces juges soit libéré pour son travail régulier à la tête des commissaires du transport.

L'ACTUALITE

Panique au champ de courses

La panique est un phénomène assez humilant pour l'orgueil humain. Souvent une terreur injustifiée s'empare d'une foule et produit une hécatombe. Lors d'un tel accident ne cause pas de morts, l'observateur est plus à l'aise pour noter les aspects grotesques de cet émoi collectif, qui amplifie soudain une simple ruée et offre tout un groupe de gens pourant soins d'esprit.

A la piste de courses de Belmont Park, à New-York, il y a une semaine, la panique s'est emparée du public de l'estrange principauté, et quand le calme est revenu après plusieurs minutes de tumulte, 162 personnes avaient reçu des blessures, heureusement légères.

Or c'était de l'effolement pur, sans aucun motif de danger quelconque. Car la cause de cette frayeur subite et collective était une banale altercation entre deux hommes et une femme, près d'un guichet du pari mutuel sous l'estrade. Il est vrai que la foule était surexcitée. Plus de 40,000 spectateurs venaient d'assister à la victoire de Vulcan's Forge contre le favori Coaltown.

Quelques minutes plus tard, alors que tout ce monde était encore sous l'empire de cette surprise, l'insignifiante querelle commença. Les auteurs indisciplinés de ce chahut n'étaient pas des adolescents, mais trois adultes dans la quarantaine. Une demoiselle a porté plainte contre un homme qui lui avait adressé

des paroles insultantes et l'autre avait frappé au visage; elle a d'ailleurs une coupure sous l'œil. Un autre homme s'est porté à son secours, a engagé le combat avec le premier, et s'est fait blesser au poignet.

Les personnes qui se trouvaient le plus près des deux combattants se sont écartées rapidement; dans la foule assez dense près des guichets, cela a suffi à déterminer un mouvement de fuite vers la promenade de béton devant l'estrade. A ce moment les trois personnes qui se disputaient en vinrent à élever la voix. Les spectateurs de l'estrade, qui entendaient ces cris sans en connaître la cause, et qui voyaient les gens fuir la zone d'en-dessous, voulurent quitter leurs places tous ensemble.

En quelques instants survinrent plusieurs rumeurs complètement fausses: un tuyau de vapeur avait explosé, un homme s'était suicidé, un cheval s'était échappé, un moteur était tombé d'un avion qui passait au-dessus de la piste. Le mouvement rapide de la foule soulevait un nuage de poussière qui ajouta à toutes les autres la rumeur d'un incendie. Puis comme ces rumeurs se multipliaient et s'amplifiaient, se répandaient par tout le terrain, les gens se mirent à courir sans but, se heurtant les uns les autres, écrasant sous leurs pieds ceux qui avaient eu le malheur de tomber dans cette bousculade.

BLOCS-NOTES

Dans Ontario

Les Canadiens français de l'Ontario ont en majorité voté conservateur: c'est un fait étonnant mais indéniable. Des sept sièges qu'ils détenaient presque à eux seuls, ils en ont donné six à M. Drew, alors qu'ils les lui avaient refusés en 1945. Sans eux, le parti conservateur ontarien n'aurait en fait que deux députés.

L'idée d'un axe "Drew-Duplessis" pour la défense de la souveraineté provinciale, ne paraît pas avoir ému nos compatriotes outre-mesure. Les libéraux devraient peut-être en conclure que leur stratégie est fautive, et que les hypothétiques "millions du fédéral" n'exercent pas une séduction à toute épreuve, même chez les Canadiens français.

Nouvelles victoires C.C.F.

Le parti C.C.F. va de victoire

en victoire: il a remporté hier deux des trois élections partielles. On conçoit que ses chefs tirent de là les perspectives les plus riantes.

Cependant, une ombre reste au tableau socialiste: ces nouveaux succès éclatent au centre et à l'ouest du pays, c'est-à-dire en des régions où déjà ils ont connu des succès. Mais ils n'ont pas les provinces les plus récalcitrantes au socialisme.

Jamais la C.C.F. n'a connu de vraies victoires à l'est d'Ottawa. Dans les provinces maritimes, elle n'a jamais obtenu que des succès locaux. Québec, en sept ou huit élections générales (de la province et du pays), n'a élu qu'un seul député C.C.F., et encore ce fut par hasard.

Nous ignorons ce qui se prépare dans les Maritimes. Au Québec, pour le prochain scrutin provincial, les chefs du travailisme canadien ne sauraient entretenir que le minimum d'un minimum d'espoir.

Or l'expérience a prouvé que sans Québec (à plus forte raison sans les Maritimes et

l'Alberta), un parti parvient à diriger l'opposition parlementaire, mais il ne se hisse jamais au pouvoir.

La C.C.F. et les Canadiens français

Même au milieu de leur optimisme actuel, cette question doit inquiéter les dirigeants du C.C.F.: malgré des efforts soutenus, malgré l'appui d'un syndicat vigoureux dans la province, jamais ils n'ont pu s'enraciner au pays de Québec.

Dans les milieux agricoles, cela s'entend à première vue. Tant que les cultivateurs canadiens-français resteront ce qu'ils sont, ils résisteront au socialisme; règle générale, on ne fera jamais un C.C.F. avec un habitant de chez nous. Certains diront qu'il est trop "arriéré" pour cela: ces injures ne régent rien, et surtout elles portent à faux.

Car où un mouvement social et moderne comme le conservatisme a-t-il le mieux réussi dans l'Amérique du Nord, sinon dans la campagne québécoise? L'habitant résiste au socialisme parce que celui-ci est en opposition avec ses habitudes sociales, et plus profondément, sa philoso-

L'opinion d'un Européen

Divergences tactiques chez les communistes

Le monde entier jette des regards anxieux vers les capitales des grandes puissances, se demandant quelles implications dans le domaine international pourraient avoir les changements et les évolutions de leur politique intérieure.

Les résultats de l'élection présidentielle aux Etats-Unis comptent pour beaucoup dans cet ordre d'idées, mais, pourtant, on a ici à faire avec des données plus établies dans la lumière de la vie publique au grand jour, soumis aux discussions libres, dans une presse libre et indépendante, ce qui permet de tirer des conclusions pour l'avenir et d'escompter la politique future de l'Union américaine.

Le mystère russe

Chose différente avec la Russie soviétique, l'autre grande puissance et l'autre pôle du jeu international actuel. Là, tout est enveloppé dans un mystère profond et le champ est laissé aux conjectures. Il est facile à concevoir que dans un pareil climat politique, où les intrigues de palais remplacent le jeu libre de l'opinion publique, le danger est grand de devenir victime des rumeurs sans fondement, des exagérations et des falsifications de toutes sortes. Essayons pourtant de dégager du dédale russe quelques faits qui paraissent avoir une certaine importance pour l'avenir.

L'organe le plus vital de la politique soviétique est le Politbureau de Moscou qui contrôle les partis communistes dans le monde entier. Son rôle paraît même être destiné à s'accroître avec le temps, vu l'âge avancé de Staline et son état de santé. C'est au sein du Politbureau qu'ont lieu les discussions politiques de la plus haute portée pour les décisions à prendre par le dictateur rouge et il est bien compréhensible que des différences d'opinion s'y forment — les plus graves depuis le "schisme" trotskiste; et il s'agit donc de rien moins que d'établir l'attitude des Soviets vis-à-vis des puissances occidentales.

Le Cominform

La formation du Cominform à Belgrade semble avoir donné lieu à une friction entre les membres du Politbureau. Les promoteurs du Cominform, Andreï Zhdanov et Georgi Malenkov (tous deux secrétaires du Comité central du parti communiste), avaient le plein support de Staline lui-même et de deux autres membres puissants du Politbureau, du maréchal Beria et de Nikolai Voznesensky, tandis que l'opposition avait à sa tête Molotov, dont la connaissance plus approfondie des conditions au-delà de la zone soviétique, le faisait douter de la sagesse de la conception d'unir dans une seule organisation les partis communistes des

pays satellites avec ceux de l'Europe occidentale.

Molotov favorisait plutôt la création de blocs communistes régionaux, ou, si cette idée n'était pas acceptée, il préférait englober alors tous les partis communistes du monde dans le Cominform, selon le modèle de l'ancien Comintern. Zhdanov et Malenkov défendaient, par contre, leur plan avec des arguments que les neuf partis originaires seraient ensuite rejoints par les autres, qui ne sont pas encore assez préparés à la participation. Ils s'opposaient catégoriquement à toute idée des blocs régionaux, redoutant des déviations sérieuses de la fameuse "ligne générale" du parti.

Zhdanov et Malenkov ont eu gain de cause, mais différentes difficultés deviennent bientôt évidentes lors de l'établissement des secrétariats du Cominform pour les régions du Pacifique et de l'Asie, ainsi qu'à l'occasion du règlement des relations entre le Cominform et le Comité antifasciste, existant à Belgrade et chargé de l'organisation des nouvelles brigades internationales.

Les "antioccidentaux"

Les divergences d'opinion dans le Politbureau s'accroissent surtout au début de l'année, quand un groupe nettement "antioccidental" émergea, composé des ministres: de la Défense — Goulguin, du Commerce — Mikoyan, des Finances — Kossygin et de l'Industrie des matériaux de construction — Kaganovitch. Le groupe fut bientôt renforcé par Beria et Krushchov, secrétaire général du Parti communiste de l'Ukraine.

La thèse du groupe "antioccidental" était que la politique du Cominform d'encourager les communistes à défier l'autorité des gouvernements de l'Europe occidentale peut précipiter un conflit, auquel l'Union soviétique ne serait pas en mesure de faire face; à cet effet, la politique du Cominform détruit les possibilités économiques et peut mener à des actes de provocation en U.R.S.S. et dans les pays satellites. Les "antioccidentaux" prévoyaient que le Parti Italien, quoique nombreux, ne pourrait rien obtenir sans support actif de l'Union Soviétique, exactement comme c'était le cas en France en novembre et en décembre 1947. Les élections italiennes leur ont d'ailleurs donné raison.

Molotov ne se déclara pas nettement du côté des "antioccidentaux", mais le fait qu'il s'opposait depuis le début à la conception de Zhdanov et de Malenkov d'un Cominform des neuf partis a, sans doute, contribué à miner l'autorité de cette institution et à limiter la sphère de son activité. Nous sommes probablement en face d'un regroupement des forces communistes et de l'élaboration de nouveaux plans de campagne.

D. DEPRENEUF.

Remerciements

ROBITAILLE — M. Hormisdas Robitaille et ses enfants remercient les personnes qui leur ont témoigné du marquis et sympathie à l'occasion du décès de Mme Hormisdas Robitaille, née Maximilia Girouard, par offrandes de messes, de fleurs, de bouquets spirituels, lettres, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles.

Avis de décès

WADDEL — A St-Laurent à la maison-mère des Sœurs de Ste-Croix, le 8 juin 1948, à l'âge de 72 ans, est décédée: Sœur Marie de Saint-Ignace de Loyola, née Waddell (Pernadette), autrfois de Sainte-Thérèse de Blainville. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 juin, à 8 heures 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 St. Catherine Ecouter le jeudi. Livraison partout directement de notre serre-chaude.

PL. 1786-1787 12 h. 25 à 12 h. 30

10% d'escompte aux communautés religieuses.

LE DEVOIR

"Le Devoir" est imprimé au no 430 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-proprétaire. Directeur-gérant, Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpressions de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuter et Canada-Mondial, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste:

EDITION QUOTIDIENNE	
Canada (sauf Montréal et la banlieue)	\$6.00
Montréal et banlieue	9.00
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
Union postale	10.00

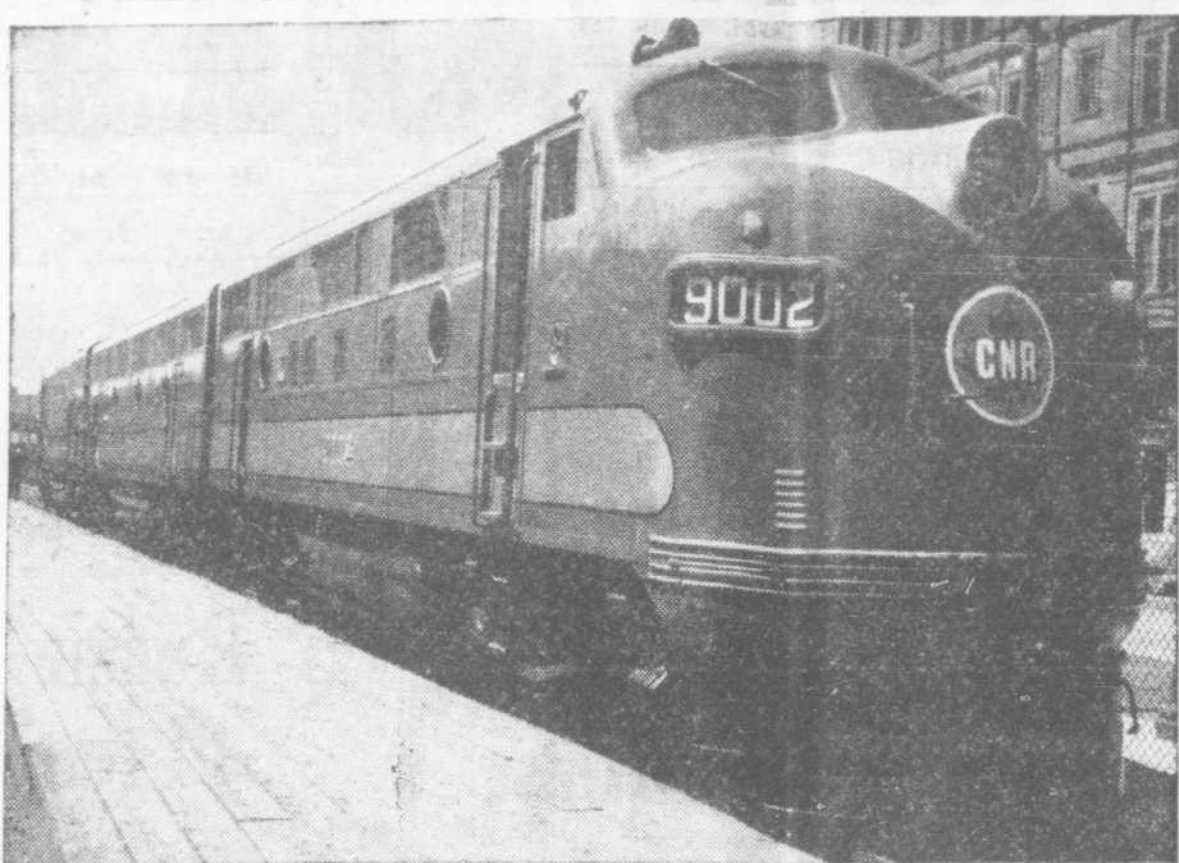
EDITION DU SAMEDI	
Canada	2.00
Etats-Unis et Union postale	3.00

Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: *BELAIR 3361

PREMIERE DU GENRE AU CANADA



Le Canadian National vient d'ajouter deux diesels électriques de 4500 c.v. chacune à sa flotte de locomotives. Ces nouveaux géants du rail, qui seront affectés au service des marchandises entre Toronto et Montréal, ont été officiellement inspectés par M. R. C. Vaughan, C.M.G., président et directeur général du Canadian National, N. B. Walton, C.B.E., vice-président exécutif, des membres du conseil d'administration et de hauts fonctionnaires du réseau.

La grève des marins

Le "Battleford" quitte Thorold

Une manoeuvre surprise de la C. S. L. — Un nouvel équipage est monté à bord sous la surveillance de la police — Conrad Sauras accuse la C. S. L. d'avoir violé les règlements de la sécurité — Un assaut à bord du "Westmount"

Thorold, Ont., 9 (C.P.) — Par une manoeuvre surprise de la Canada Steamship Lines, un équipage complet est monté à bord du cargo "Battleford" et le navire a quitté le port quelques minutes plus tard. Une escorte de 40 policiers de la Gendarmerie Royale et de la police provinciale accompagnait le groupe de marins et les piqueurs, n'ont offert aucune résistance. Le "Battleford" est parti de Thorold, en direction de la baie d'Umanville, où il est prévu de transporter des passagers et que ses chaloupes de sauvetage sont à peine suffisantes pour l'équipage.

M. Sauras affirme que les règlements de sécurité pour les canadiens ont été violés par la C. S. L. lundi, vers midi et demi, se serait arrêté dans l'écluse 13 du canal Soulanges, pendant 45 minutes, pour prendre à son bord 25 à 30 voyageurs dans le but de les transporter aux navires immobilisés par la grève à l'entrée du canal de Cornwall.

L'organisateur de l'union fait remarquer que le "Starmont" n'est pas équipé pour transporter des passagers et que ses chaloupes de sauvetage sont à peine suffisantes pour l'équipage.

M. Sauras affirme ensuite que ces passagers ont été descendus sur la propriété du gouvernement, hier matin entre 7 h. et 8 h. sous la protection de la gendarmerie royale et de la police provinciale.

Il accuse ensuite le maître de l'écluse No 15 d'avoir ouvert les portes au vapeur "C. H. Hudson" de la Sarnia Steamship Limited, bien que ce bateau fût privé d'un hulk et de trois chauffeurs.

Un des officiers du bord a dit que cet incident a été accidentel et il a fait des excuses aux représentants de l'U.M.C.

Cyril Luntan, agent de l'union a déclaré qu'un tel accident était impossible et que c'était là une tentative pour inciter les marins à la violence. Il a ajouté que les marins de l'U.M.C. étaient à bord d'un bateau du port portant la plaque d'un service public et qu'un de ses hommes, Paul Dubuc, a été brûlé à la hauteur de la cheville. Les déshabillés et les employés des éleveurs n'ont pas encore discuté la demande de l'U.M.C. qui voudrait leur faire déclarer une grève de sympathie.

Un assaut

Midland, 9 (C.P.) — Un groupe de trente hommes sont montés, hier, à bord du S.S. Westmount, dont l'équipage était absent. Ils ont attaqué le maître-mécanicien Bruce Woods, de Midland, et ont éteint les feux. Woods, le seul occupant de la chambre des machines a dû se faire transporter pour des blessures à la figure, à la poitrine et à l'abdomen.

Le vaisseau, qui appartient à la Canada Steamship Lines, l'une des cinq compagnies aux prises avec une grève de l'Union des marins canadiens, a été confié à la garde de la police. On n'a procédé à aucune arrestation, et Woods a déclaré qu'il n'avait reconnu aucun de ses assaillants.

Etrangers conscrits

Washington, 9 (A.P.) — Par 3 voix contre 33, le Sénat américain a décidé d'incorporer dans les futures levées de conscrits 25,000 étrangers qui n'ont pas encore obtenu leur naturalisation. Le sénateur républicain Henry Cabot Lodge, du Massachusetts, a fait adopter cette mesure à la place d'une proposition de créer une sorte de légion étrangère avec des immigrants désireux de servir leur patrie d'adoption.

Réunions et Conférences

DEMAIN

Club Richelieu: déjeuner-causerie hebdomadaire, à 12h. 30, dans le salon "A" de l'hôtel Queen's. Conférencier: le révérend Père Jean-Louis Bergevin, O.M.I., archiviste provincial de la Congrégation des Oblats. Sujet: Le Centenaire des Oblats.

Pensée du jour

INSTANTANE

"Il était encore à la descente, quand il rencontra ses serviteurs qui venaient lui annoncer que son enfant était guéri. Et comme il s'informait à quelle heure il s'était senti mieux, ils lui répondirent: "C'est hier à la septième heure, que la fièvre l'a quitté". Le père reconnut que c'était la même heure que Jésus lui disait: "Ton fils est guéri". Il crut et toute sa famille..."

JEAN, IV, 51-53.

HOPITAL MICHAUD

DRUMMONDVILLE

La couleur du temps...

Los Angeles, 9 (A. P.). — La femme a souvent une façon inattendue, mais tout aussi logique au fond que celle de l'homme, de résoudre des problèmes qui peuvent se poser aux deux sexes indifféremment. A Los Angeles, par exemple, un bandit se présentait l'autre jour au guichet d'une banque et faisait passer à la caissière, Anne Hemstead, le mot suivant: "Remettez-moi vos billets de \$10 et de \$20 et agissez comme si vous étiez en train de compter la monnaie!" Miss Hemstead leva les yeux vers celui qui lui tendait le billet, vit se dresser le canon d'un revolver et s'écroula aussitôt sans connaissance. Décontenancée par ce résultat qu'il n'attendait pas, le voleur prit la fuite, les mains vides!

Londres, 9 (C.A.). — A 38 ans, lord Forrester est un expert reconnu dans cette nouvelle spécialisation de l'administration industrielle qu'on appelle le "planning". Et ce n'est pas pour rien. Dans une récente allocution radiophonique, il discutait la question de la semaine de 40 heures de travail, qui est la grande réclamation des ouvriers de son pays. "Pourquoi, leur a-t-il dit, ne pas accepter de travailler

LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS

BANDES HERNIAIRES

Une spécialité de la

PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette, propriétaire

La plus grande pharmacie de détail au monde

Portes la bande qui convient à votre malade. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chamois ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et experts à votre service assistant selon l'ordonnance de votre médecin.

JOUR ET NUIT

HA. 7251

deux semaines de suite à 60 heures, de façon à mériter une troisième semaine de congé? Ou encore, si vous trouvez que 60 heures sont vraiment trop, que dites-vous de travailler 45 semaines de 45 heures, afin d'obtenir 7 semaines de vacances au lieu de deux seulement par année? Et vous, lecteur, qu'en diriez-vous?

Au Comité des prix

Témoignage de M. G. Blair Gordon

Sur les textiles — La production baisse tandis que les taux de salaires à la pièce augmentent, dit le président de la "Dominion Textile"

Ottawa, 9 (C.P.). — La production manufacturière décline tandis que les taux de salaires à la pièce augmentent, a déclaré hier, devant le Comité des prix, M. G. Blair Gordon, président de la Dominion Textile Co. Ltd. "C'est ainsi que travaille la nature humaine", dit M. Gordon. "Ce n'est pas particulier à notre compagnie".

Les membres du comité, qui ont entrepris une étude complète des prix du textile, ont questionné M. Gordon sur la production de son industrie et sur les raisons motivant la réduction de la production depuis 1942.

M. Gordon a dit que les taux de salaires à la pièce étaient plus élevés il y avait plus de difficulté d'obtenir la main-d'œuvre à Montréal qu'à Sherbrooke et à Montmagny où "la situation est meilleure".

M. Gordon a dit au comité que la moyenne d'absence du samedi qu'il avait fixée à 50 pour cent la semaine dernière était trop élevée. Une vérification a démontré que la plus forte moyenne d'absence durant les samedis après-midi du mois de juillet

toutefois que ce sont les améliorations techniques qui sont responsables de l'augmentation de la production sur la période d'avant-guerre.

Selon le président de la Dominion Textile c'est à cause du nombre plus petit d'ouvriers et des heures de travail plus courtes que la production dans ses usines a subi une baisse. Nos usines, dit-il, travaillent 40 heures par semaine sur une base de deux équipes. Cependant nous avons beaucoup de difficultés à compléter la deuxième équipe qui travaille de 3 h. 30 p.m. à minuit.

Il semble qu'on a plus de difficulté à trouver la main-d'œuvre à Montréal qu'à Sherbrooke et à Montmagny où "la situation est meilleure".

M. Gordon a dit au comité que la moyenne d'absence du samedi qu'il avait fixée à 50 pour cent la semaine dernière était trop élevée. Une vérification a démontré que la plus forte moyenne d'absence durant les samedis après-midi du mois de juillet

LES MISSIONNAIRES DE MARIANHILL

annoncent

POUR SEPTEMBRE PROCHAIN

L'ouverture du Mont Ste-Anne, Ecole apostolique, la première année seulement du cours classique. En même temps commenceront le noviciat pour ceux qui ont terminé leurs études, et le postulat pour ceux qui voudraient devenir Frères coadjuteurs. Ceux qui désiraient devenir, plus tard, Missionnaires de Mariannahill peuvent s'adresser au

REVEREND PERE SUPERIEUR

MONT-STE-ANNE, R.R. 1

SHERBROOKE

EMPORTEZ-LE sans crainte!

Au cours des voyages que vous ferez cet été, ne craignez pas d'emporter tout l'argent voulu.

Mais échangez-le d'abord contre des chèques de voyage de M. ... aussi commodes que de la monnaie.

Et voici pourquoi: ces chèques sont comme des billets de 20, 50 et 100 dollars, excepté qu'ils sont sans valeur si vous ne les signez pas.

Mettez que vous portiez avec vous \$200, soit cinq chèques de \$20 et deux de \$50. En les achetant, vous les signez... au haut. En vous les faisant payer, vous les signez... au bas.

C'est simple et sans risque. La personne qui vous paie le montant d'un tel chèque peut voir, au premier coup d'oeil, si les deux signatures sont identiques. Alors elle sait si le chèque vous appartient. Si vous perdez un de ces chèques, il sera inutile à la personne qui le trouvera.

Bien plus — toutes les banques... partout... honorent les chèques de voyage vendus par la B. de M.

BANQUE DE MONTREAL

Nous avons 49 SUCCURSALES à votre Service dans le District de MONTREAL

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES

Cet été, emportez votre argent SANS CRAINTE

LES SPHERES DE LA VIE DEPUIS 1817

MA BANQUE

POUR UN MILLION DE CANADIENS

B de M

La foire de Toronto est un succès

200 membres de la Chambre de commerce de
Montréal reviennent enchantés de leur voyage
— M. Gilbert-A. Latour, directeur général,
nous communique ses impressions

Deux cents membres de la
Chambre de commerce de Mont-
réal viennent d'arriver d'un
voyage à Toronto, au cours du-
quel ils ont visité la foire inter-
nationale du commerce, tenue
en cette ville. M. C.B. Beaudet,
président des Chambres de com-
merce de la province de Québec,
était du nombre, ainsi que M.
Henri Oumet, président de la
Chambre de commerce de Mont-
réal et une douzaine de membres
du conseil d'administration. M.
Pierre Desmarais, chef du conseil
municipal, les accompagnait
dans leur voyage ainsi qu'une
vingtaine de membres des Cham-
bres de commerce de Longueuil,
Saint-Hyacinthe, Québec, Mont-
Joli, Roberval et La Tuque. A
part le "mal de mer" contracté
par quelques-uns sur le tumultueux
lac Ontario, ils sont tous
revenus satisfaits et enchan-
tés de leur voyage.

M. Gilbert-A. Latour, directeur
général de la Chambre de com-
merce de Montréal, a bien voulu
nous donner ses impressions de
voyage. Partis jeudi dernier de
la gare Centrale, par train spé-
cial du C.N.R., les membres de
la Chambre de commerce se ren-
daient à Prescott, où, vers midi,
ils s'embarquaient à bord du S.S.
Kingston, qui devait les condui-
re à Toronto, en passant par les
Mille-Iles.

Vendredi matin, les membres
parlaient en autocar pour visi-
ter la ville reine. M. Latour
a constaté que les conducteurs
d'autocars faisaient valoir leur
ville "à tour de bras".

L'exposition

Puis, ce fut la visite de l'ex-
position. Notre premier impres-
sion, a déclaré M. Latour, a été
de constater qu'un effort énorme
avait été fait en vue de bien im-
pressionner les gens. A l'entrée
se trouvaient les bureaux spaci-
eux de l'Association des manu-
facturiers canadiens, de la
Chambre de commerce du Cana-
da, les Importateurs canadiens
et des Exportateurs du Canada.
Il y avait aussi le service inter-
national de la Société Radio-Cana-
da, les bureaux des agents de com-
merce et le bureau central d'en-
registrement. Un immense res-
taurant a été aménagé. Tous les
après-midis, il y a une parade de
modes, avec musique d'orchestre,
et les principales villes intéres-
sées, telles que Paris, New-York
et Montréal (pour la fourrure),
y sont représentées avec leurs mo-
dèles et leurs toilettes d'une
richesse inouïe.

La foire comprend 1700 kios-
ques et a huit milles d'allées.
Même en tenant compte du fait
qu'il faut montrer patte blanche
et prouver que l'on est un vé-
ritable acheteur, car le public n'est
admis à l'exposition que le sa-
medi — il y avait des visiteurs
partout sur le terrain. Les visi-
tateurs y ont fait de véritables
affaires et de nombreuses transac-
tions ont été faites et des membres
de Montréal ont acheté jusqu'à
\$10,000 de marchandises.

Pays représentés

La Tchecoslovaquie était le
pays qui était le plus fortement
représenté, avec ses tissus, sa
verrerie et sa bijouterie.

La Suisse venait en second
lieu et présentait une histoire de
la montre, avec des exhibits al-
lant des plus grosses aux plus
petites montres fabriquées. On
pourrait y admirer une réplique
de la montre qui a été présentée
à la princesse Elisabeth, lors de
son mariage. Cette réplique est
toute en diamants, est grosse
comme le petit doigt et a coûté
\$20,000. On la détruira, après
l'exposition, car la montre de la
princesse doit être unique.

La France est très peu repré-
sentée à la foire, parce que lors-
qu'elle a été organisée, l'an der-
nier, le franc était trop cher par
rapport à notre dollar.

Il en va de même pour les
Etats-Unis, à cause des restric-
tions sur les importations.

La foire comprend en outre
des planchers complets de
chaussures, vêtements pour da-
mes, jouets (on verra dans les
magasins à l'époque des fêtes),
articles de sport, verrerie, bi-
jouterie, tout de l'électronique et
un immeuble entièrement
consacré à la machinerie, où se
trouve exposée une locomotive
Diesel, fabriquée par la compa-
gnie Canadian Car & Foundry,
de Montréal. Il y a aussi un wa-
gon de luxe du C.N.R., des appa-
reils de radio et de télévision en
quantité, des instruments de
précision, des radars, etc.

Le Canada

Le Canada, il va sans dire, a
la part du lion en ce qui con-
cerne la quantité d'exhibits. M.
Gilbert Latour ajoute que ce
grand déploiement nous donne
confiance en notre pays. Nous
réalisons que nous ne sommes
pas seulement une colonie ou
un pays agricole mais un pays
industriel et que notre ex-
portation nous réserve un bril-
lant avenir.

Le but de la grande foire in-
ternationale tenue à Toronto
était d'ouvrir tous les marchés
du monde aux produits cana-
diens et d'ouvrir en même temps
le marché canadien aux pays du
monde, afin de payer ce que
nous achetons d'Europe.

La tenue de cette exposition
est une véritable mine d'or pour
Toronto; il s'y est dépensé dans
la ville même, de deux à trois
millions de dollars, indépendam-
ment des achats de marchandises.

M. Glen Bannerman, organis-
ateur de la foire, espère pouvoir
la continuer d'année en année.
Pourquoi ne l'aurions-nous pas
à Montréal? M. Bannerman avait
d'abord songé à notre ville, où,
grâce à son port, il serait plus
facile d'accueillir la marchan-
dise venant des quatre coins du
monde. Mais Montréal ne peut
accueillir un aussi grand nom-
bre de visiteurs et il nous fau-
dra attendre que le rêve de M.
Houde devienne enfin réalité.

Nos locomotives à l'étranger

Nouvelle locomotive électrique-
diesel de 1,000 c.v.

Toronto, 9 (C.P.) — Le Cana-
da exporte des centaines de lo-
comotives à vapeur en Asie, en
Afrique et en Europe et en même
temps il entre dans l'exploitation
des locomotives électriques die-
sel.

La dernière commande reçue a
été de 100 locomotives à vapeur,
d'une valeur d'environ \$12,500,-
000, destinées aux Indes alors
que le Canada est actuellement
à remplir une commande de 150
locomotives pour le même pays.

Ces commandes sont émanées
des bureaux de la Montreal
Locomotive Works Ltd. et de la
Canadian Locomotive Co. Ltd. de
Kingston.

Un porte-parole de la compa-
gnie de Montréal à l'exposition
canadienne du commerce inter-
national a déclaré qu'en plus des
commandes indiennes, sa compa-
gnie avait reçu les demandes sui-
vantes depuis la fin de la guer-
re:

Belgique 160; France 100;
Égypte 20; Nigeria 16; Rhodésie
14; Angola et Mozambique, colonies
portugaises en Afrique, 8;
Terre-Neuve 6.

Ces commandes prendront tou-
te la production de cette compa-
gnie jusqu'à la fin de l'année
prochaine.

La Montreal Locomotive Works
a présenté à l'exposition cana-
dienne du commerce internatio-
nal une puissante locomotive
électrique diesel de 1000 C.V., la
plus puissante jamais construite
au Canada. C'est la première d'une
série de 40 locomotives du
genre commandées par nos com-
pagnies de chemins de fer cana-
diens. Elle pèse 115 tonnes et
mesure 45 pieds de long par 14 1/2
de haut.

Les appels au Conseil Privé

Ottawa, 9 (C.P.) — M. Alfred
Dion, libéral de Lac-St-Jean-Ro-
berval, a dit hier, aux Commu-
nes, qu'il était en faveur de l'abo-
lition des appels au Conseil pri-
vé.

M. Dion a fait cette déclaration
au cours du nouveau débat sur
le bill privé demandant l'aboli-
tion des appels. Le débat a été
ajourné par M. T. L. Church,
progressiste-conservateur de Tor-
onto-Broadview et le bill, pré-
senté par M. F. E. Jennie, C.
G.F. de Kindersley, a été inscrit
à nouveau au bas de la liste. Il
appartient qu'il ne reviendra pas de-
vant la Chambre cette session.

M. Dion a dit que le Canada
devrait avoir le pouvoir d'amén-
der sa propre constitution. Le
Canada, dit-il, devrait aussi
avoir son propre drapeau nation-
nal et ses propres cours qui en-
tendraient les appels qui vont
présentement devant le Conseil
privé. Il a rappelé que le Con-
seil privé avait décidé, l'an der-
nier, que notre Parlement avait
le pouvoir pour abolir les ap-
pels.

M. Dion croit qu'il n'est pas
naturel qu'une nation souveraine
doive aller devant les tribunaux
d'un autre pays pour régler ses
affaires. Nos tribunaux sont très
qualifiés pour remplir cette ta-
che, dit-il.

La "China Clay" fermerait ses portes

La rumeur court à St-Remi d'Amherst et dans les milieux d'af-
faires de Montréal que la "Canada China Clay and Silica Ltd"
abandonnerait son usine et la carrière de silice de St-Remi dans
un avenir très rapproché. On aurait l'intention de congédier entiè-
rement le personnel (dont une vingtaine d'employés du village même)
et de mettre fin à toutes les opérations.

Toujours selon la même rumeur, la cessation des travaux n'au-
rait rien à faire avec le Ministère provincial du Travail, mais serai-
t due pour une partie aux circonstances économiques défavorables (con-
currence des produits importés depuis la fin de la guerre), et d'autre
part à la campagne d'opinion soulevée depuis quelques mois autour
des conditions de travail et de la silice.

Se battent-ils?... L'ambassadeur qui en duel provoquer se fit... Consul au sang chaud et combat problématique — "Le courage d'un moustique"

Les journaux ont rapporté
l'histoire du consul général de la
République dominicaine à Otta-
wa qui a provoqué en duel l'am-
bassadeur d'Argentine au Cana-
da.

Le consul général Julio Ricart
se dit offensé des propos de
Mme Juan Carlos Rodriguez,
femme de l'ambassadeur. Il exige
du mari une réparation en bonne
et due forme. Mais celui-ci ne
tient pas à se battre.

Hier soir, le Dr Rodriguez
donnait un cocktail en homma-
ge à la "Société canadienne raf-
finée" — et dont M. Ricart a
été "définitivement exclu".
L'ambassadeur a saisi cette oc-
casion pour assurer ses invités
qu'il ne s'abaîsserait pas à ré-
pondre au consul et que d'ail-
leurs il ne voudrait jamais "com-
mettre un acte que l'on consi-
dère comme un crime dans ce
pays".

En apprenant ces propos, le
consul Ricart a sauté d'indigna-
tion — il était en ce moment
vêtu d'une robe de chambre fort
élegante. "L'ambassadeur, di-
t-il, n'est pas un gentleman... il
ne possède même pas le courage
d'un moustique".

A noter que le consul Ricart
s'y connaît en duels: il en a pas-
sés plusieurs déjà, avec assez de
succès. Cette fois, il se déclare
prêt à tenter l'aventure
de nouveau. "Au sabre ou au
pistolet, dit-il, je prendrai ses
mesures...".

Quelqu'un lui a fait remarquer
qu'on pourrait bien l'emprison-
ner... mais cette éventualité, M.
Ricart la rejette superbement
parce qu'il est assuré, croit-il,
de privilèges diplomatiques spé-
ciaux, selon des accords inter-
venus entre son gouvernement et
le nôtre. Interrogé à ce sujet,
notre chef du protocole préfère
rien dire; il s'appelle M.
Measures.

Le Comité exécutif a pris
connaissance de la pénible si-
tuation dans laquelle se trouve
la Société Saint-Vincent-de-Paul.
Il n'en est pas, du tout, surpris:
depuis de nombreuses années, en
effet, il réclame vainement de
la Société un engagement radi-
cal dans sa méthode de distri-
bution de secours; il a même
indiqué clairement son désir de
ne plus contribuer aux dépen-
ses de la Société tant que cette
dernière ne corrigerait pas sa
méthode.

"Une récente enquête révèle
que la moitié des cas dont s'oc-
cupait la Société Saint-Vincent-
de-Paul auraient dû être réglés
selon les dispositions de la Loi de
l'Assistance publique de Québec.
En ne profitant pas de cette Loi,
la Société faisait payer par la
Ville, seule, des dépenses que
le Gouvernement devait norma-
lement partager avec elle.

"Cependant, la Ville apprend
que l'on va, sous peu, améliorer
le mode de distribution de se-
cours de la Société Saint-Vincent-
de-Paul et suivre enfin ses con-
seils. Devant un tel état de choses,
encore une fois, se rendre à la
demande des Fédérations de
Charité et verser la somme de
\$200,000, comme il l'a fait au
cours des dernières années. On
solutionne ainsi, pour le mo-
ment, le problème auquel avait à
faire face la Société Saint-Vin-
cent de Paul.

"Le Comité exécutif tient en-
cependant à ajouter qu'il n'a pas
maintenant la société concernée
que si l'on n'obtient pas d'ici
quelques mois les améliorations
attendues, cet octroi lui sera dé-
finitivement refusé l'an prochain
et qu'en conséquence le présent
octroi est le dernier dans les
conditions actuelles."

En même temps, une autre dé-
pêche faisait savoir qu'un bom-
bardement d'avions égyptiens,
l'Etat juif d'Israël, a endommagé
l'immeuble où sont logés les
services du médiateur de l'O.N.U.
En cette ville. Il n'y a eu tou-
tefois aucune perte de vie.

A Paris, le président du gou-
vernement provisoire d'Israël,
Chaim Weizmann, qui se rend
occupé sa nouvelle charge, a
donné sa première entrevue gé-
nérale de presse aux journalistes
depuis son entrée en fonctions.
Après avoir laissé entendre que
son gouvernement était prêt à
ratifier la trêve, M. Weizmann
s'est dit confiant d'obtenir sous
peu la reconnaissance du nou-
veau Etat par le Vatican et le mé-
me geste de la part de la Grande-
Bretagne d'ici un ou deux mois.

"Qu'on avance l'âge- limite de la pension!"

Hamilton, Ont., 9 (C.P.) —
Au congrès du Canadian Welfare
Council, à Hamilton, en Ontario,
le directeur des services de
bien-être social pour la ville de
Saskatoon, J. J. Chambers, a
suggéré que les gouvernements
accordent une partie au moins
de la pension de vieillesse avant
l'âge fixé pour l'octroi de la
pension régulière. M. Chambers
estime que ce geste nécessaire pour
aider les vieillards à défrayer
leurs frais de logement et à dé-
meurer plus longtemps utiles à
la société. A son dire, Ottawa de-
vient bientôt subventionner tous
les projets de construction de lo-
gis, si l'on veut résoudre la pré-
sente crise de l'habitation.

De leur côté, John Morgan, de
l'Ecole de service social de Tor-
onto, et Frank Clark, adminis-
trateur du bien-être social à
Windsor, en Ontario, ont récla-
mé des modifications des règle-
ments sur l'emploi dans le cas
des personnes âgées encore ca-
pables de travailler. M. Clark
a aussi touché au sujet des allo-
cations de chômage, qu'il trouve
d'autant plus insuffisantes à 800
par mois qu'Ontario s'est déjà vu
obligé d'aider les familles ga-
nant jusqu'à \$250 par mois, au
niveau des allocations familia-
les.

Par ailleurs, David Chalmers,
de Regina, a rappelé aux aux-
gressistes de Hamilton que, dans
sa province de Saskatchewan,
tous les individus touchant une
pension de vieillesse ont droit
à des services médicaux gratuits.
L'administrateur de ces pen-
sions en Nouvelle-Ecosse, H.
S. Farquhar, note ensuite que,
dans cette province, on compte
13,000 pensionnés, soit 48 p.c.
des personnes âgées de 70 ans
et plus.

Anne approuvée par ses parents

Dans son mariage avec Michel Je
Roumanie

Athènes, 9 (A.P.) — Un porte-
parole de l'ex-roi Michel Ier de
Roumanie affirme aujourd'hui
que l'ancien souverain épousera
la princesse Anne de Bourbon-
Parma avec le plein consente-
ment des parents de celle-ci. Le
porte-parole ajoute que le prince
Xavier de Bourbon-Parma, un
des oncles d'Anne, a été sans
autorisation en déclarant lundi
à Paris que sa famille n'approu-
ve pas cette union, parce que
la princesse aurait consenti à
ce que ses futurs enfants soient
élevés dans la religion grecque-
schismatique de son mari. Au
dire du confident de Michel, le
prince Xavier n'a ainsi parlé
que parce qu'il tient à ne pas
compromettre aux yeux de l'E-
glise catholique ses droits de
prétendant au trône d'Espagne.
Le confident ajoute qu'il ne faut
pas voir une désapprobation
dans le fait que les parents
d'Anne s'abstiennent pas de son
mariage à Athènes, car ils se-
ront, d'après lui, remplacés par
le prince Eric de Danemark, un
autre des oncles de la princesse.

Avis du Comité exécutif

A LA ST-VINCENT DE PAUL

Dans une communication of-
ficielle que nous remet le Comité
exécutif, l'administration muni-
cipale avise des maintes fois la
Société Saint-Vincent-de-Paul que
si l'on n'obtient pas d'ici quel-
ques mois les améliorations at-
tendues, l'octroi de \$200,000 versé
par la ville lui sera définitive-
ment refusé l'an prochain et
qu'en conséquence, le présent
octroi est le dernier dans les
conditions actuelles.

Voici le texte de la déclaration
du Comité exécutif:
"Le Comité exécutif a pris
connaissance de la pénible si-
tuation dans laquelle se trouve
la Société Saint-Vincent-de-Paul.
Il n'en est pas, du tout, surpris:
depuis de nombreuses années, en
effet, il réclame vainement de
la Société un engagement radi-
cal dans sa méthode de distri-
bution de secours; il a même
indiqué clairement son désir de
ne plus contribuer aux dépen-
ses de la Société tant que cette
dernière ne corrigerait pas sa
méthode.

"Une récente enquête révèle
que la moitié des cas dont s'oc-
cupait la Société Saint-Vincent-
de-Paul auraient dû être réglés
selon les dispositions de la Loi de
l'Assistance publique de Québec.
En ne profitant pas de cette Loi,
la Société faisait payer par la
Ville, seule, des dépenses que
le Gouvernement devait norma-
lement partager avec elle.

"Cependant, la Ville apprend
que l'on va, sous peu, améliorer
le mode de distribution de se-
cours de la Société Saint-Vincent-
de-Paul et suivre enfin ses con-
seils. Devant un tel état de choses,
encore une fois, se rendre à la
demande des Fédérations de
Charité et verser la somme de
\$200,000, comme il l'a fait au
cours des dernières années. On
solutionne ainsi, pour le mo-
ment, le problème auquel avait à
faire face la Société Saint-Vin-
cent de Paul.

"Le Comité exécutif tient en-
cependant à ajouter qu'il n'a pas
maintenant la société concernée
que si l'on n'obtient pas d'ici
quelques mois les améliorations
attendues, cet octroi lui sera dé-
finitivement refusé l'an prochain
et qu'en conséquence le présent
octroi est le dernier dans les
conditions actuelles."

Espionne fusillée par les Français

Paris, 9 (A.P.) — Une Fran-
çaise, autrichienne au service de
la gestapo, Geneviève Danellie,
a été fusillée pour avoir trahi et
livré aux anciens occupants na-
zis de son pays, des centaines de
Français résistants. Durant
son procès, la poursuite a
prétendu que cette femme, la
première à se voir exécutée par
un peloton depuis la libération
de la France, aurait même aidé
à torturer ses victimes. A la nou-
velle de sa condamnation, la
femme Danellie s'était évanouie
et elle était demeurée sans con-
science pendant une demi-heure.
On a en même temps logé
douze balles dans la peau de son
complice, Roger Calame, qui
avait inutilement simulé la folie
pendant les procédures.

M. Houde à Sainte-Adèle

A midi, M. le maire Houde
est l'hôte de l'Association des
produits pharmaceutiques, réu-
nie à Sainte-Adèle. Il y pronon-
cera une causerie et sera de re-
tour à Montréal cet après-midi,
à temps pour la séance de la Com-
mission métropolitaine, à 4 h.

LA PURETÉ DE L'EAU

Les autorités des services
d'hygiène engagent les person-
nes qui doivent camper cet été
à prendre garde au degré de pu-
reté de leur approvisionnement
en eau. Une eau claire et froide
n'est pas nécessairement indem-
ne de toutes bactéries dangereu-
ses. L'approvisionnement en eau
des camps doit être vérifié tous
les ans, par les services d'hy-
giène. Ceux qui passent simple-
ment la nuit dans un camp peu-
vent faire bouillir l'eau, ou la
vermouliner, en lui ajoutant une
pêche chlorurée.

Chez les instituteurs

L'arbitrage traîne en longueur

On ne prévoit pas de jugement avant la fin du mois
— M. Delage compare le salaire d'un instituteur
à celui d'un commis sénior

Hier après-midi, à la levée de
la séance du tribunal d'arbitrage
chargé de régler le différend
entre la Commission scolaire et
l'Alliance des professeurs, le ju-
ge Edouard Archambault a lais-
sé entendre que cette cause
pourrait ne pas être terminée
avant la fin de l'année scolaire.
Les procédures traînent, en
effet, en longueur et, pour le
moment, la Commission pour-
suit sa preuve en présentant un
économiste, M. Jean Delage, qui
a continué hier son témoignage
sur le salaire social et sur le
salaire réel.

Selon le témoin, 70 p. 100 des
instituteurs mènent une existen-
ce enviable, "dans la sécurité et
jouissant de loisirs abondants",
parce que 70 p. 100 des profes-
seurs gagnent plus de \$2,900.
Par année et en gagnant
\$3,200, si les offres de la Com-
mission avaient été acceptées.

M. Delage a produit récem-
ment une quantité appréciable
de documents relatifs aux sa-
laires, mais il précise que ni
l'un ni l'autre de ces critères ne
mesure la limite supérieure du
traitement qui devrait être ac-
cordé aux instituteurs.

Selon M. Delage, le budget
minimum d'une vie "sobre et
digne" pour un ouvrier est de
\$2,100, par année; toutefois, il
démontre au tribunal que cette
classe de la population ne ga-
gne chez nous que \$1,600, à
\$1,800, par année. Il précise
alors que l'on doit faire entrer
en ligne de compte les revenus
additionnels des autres mem-
bres de la famille pour déter-
miner avec justice le salaire de
cette famille.

Le salaire "social"

En ce qui concerne les pro-
fesseurs, le témoin dit qu'il a
fait des recherches pour trou-
ver le niveau du salaire social
qui leur conviendrait; mais
comme il manque de données
précises sur cette catégorie de
professionnels, il se rabat sur
une enquête publiée par le
Montreal Board of Trade, en
juillet 1947, et qui porte sur
la moyenne des salaires payés
aux employés de bureau, à
Montréal.

Le témoin fait noter que le
salaire moyen actuel d'un ins-
tituteur étant de \$2,884 il se com-
pare favorablement à celui d'un

commis sénior, au traitement de
\$2,892. Chez les femmes, une
secrétaire sénior reçoit \$2,124.
Mais M. Delage admet aussi que
cette table de comparaison pour-
rait être facilement contestée.

Puis, il aborde le domaine du
salaire réel, afin de "savoir jus-
qu'à quel point la Commission
a satisfait à ses devoirs envers
ses employés, en regard de
l'augmentation du coût de la vie
et en regard des obligations so-
ciales des instituteurs".

M. Delage admet d'abord que
lorsque le coût de la vie augmen-
te de 25 p. c., il faut hausser de
25 p. c. le niveau des salaires.
Car, dit-il, lorsque l'employé a
consenti à donner ses services en
retour d'un salaire déterminé, il
avait nettement en vue les biens
qu'il pouvait obtenir avec ce sa-
laire.

Puis le témoin se demande
quelles sont les obligations des
patrons en regard des fluctua-
tions économiques. Pour répon-
dre à cette question, il commen-
ce par diviser les employés en
deux catégories générales: ceux
des services publics et ceux des
institutions privées.

Il fait noter que ceux de la
dernière catégorie sont exposés
plus facilement à des écarts dans
le niveau des salaires et même
à la perte de leur situation —
tandis que les employés publics
jouissent d'une sécurité que les
autres ne connaissent pas et que
leurs salaires, en étant plus sta-
bles, sont parfois très élevés, ré-
lativement au niveau du coût de
la vie et, d'autres fois, assez bas
— de sorte que, précise M. De-
lage, ces hausses et ces baisses se
compensent.

Il y a bien, ajoute-t-il, des fac-
teurs accidentels, tels que la
guerre, qui ne permettent pas
de prévoir le retour à un niveau
antérieur; dans ce cas, il faut
que les salaires soient rajustés et
que certaines augmentations ré-
sultent d'un caractère permanent.
M. Delage se prépare hier à
faire l'application de ces prin-
cipes dans la présente cause, lors-
que le tribunal a décidé d'ajour-
ner la séance à jeudi prochain, le
10 juin.

Une autre séance aura lieu aus-
si le 11 juin. M. Delage a laissé
entendre qu'il terminera son té-
moignage dans les trois prochains
séances. Il sera le dernier té-
moin à être entendu dans cette
cause.

F. Z.

120,000 acres brûlent dans le nord ontarien

De nombreux foyers dans la région de Rouyn
et de Val-d'Or

Rouyn, 9 (C.P.) — On rap-
porte qu'un feu de forêt faisant ra-
ge à environ 15 milles au sud de
Rouyn est considéré comme "me-
naçant". Toutefois, aucune loca-
lité n'est en danger et l'on rap-
porte que le village de Belleterre
est maintenant hors de danger.
Les flammes se trouvaient à en-
viron trois milles du village lu-
di, mais un changement de vent
subit a fait circuler le feu de
deux milles.

Les plus gros foyers d'incen-
die sont dans les cantons de
Guilford, de Devlin, de Brodeur
et de Blouville. Des autorités dé-
clarent cependant que la situation
s'améliore. Lucien Gastonguay,
du service provincial des forêts,
a déclaré que la situation "n'é-
tait pas si bonne" à Bellecombe.
On s'attend à des pluies qui
pourraient changer l'allure de la
situation. Plus de 200 personnes
combattent le feu dans cette ré-
gion.

On relève aujourd'hui de nom-
breux foyers d'incendie dans la
région de Val d'Or. Toutefois la
ville n'est pas en danger immé-
diate. De gros nuages de fumée
ont obscurci Val d'Or, le soleil
cependant n'a pas tardé à se
percer. Le temps est frais dans
cette région et l'on ne s'attend
pas à avoir de pluie.

Dans le canton de Varsan, plu-
sieurs petits feux ont été aper-
çus. A l'est du canton de Senne-
ville, de petits foyers d'incendie
envoyaient de gros nuages de fu-
mée dans les airs. Au nord du
lac de Blouin, soit à un

mille et demi au sud de Val d'Or,
un autre feu brûlait tout sur son
passage.

Les gens du pays déclarent
que les imprudences de tous ont
été la principale cause des
feux de forêts actuels. Heu-
reusement, le vent a été très fai-
ble dans l'ensemble, n'aggravant
pas la situation, particulière-
ment dans la région de Senne-
ville où la moindre brise aurait
pu faire prendre des proportions
dangereuses aux feux de ce can-
ton.

D'autre part, la pluie a appor-
té un grand apais aux pompiers
du nord de l'Ontario, toutefois
la pluie n'est pas encore tombée
dans la région où le besoin s'en
fait le plus sentir, soit les feux
du Mississipi Mammoth et du
Chapleau.

Ces deux foyers se sont con-
sidérablement accrues au cours
des derniers jours et leur sur-
face respective est maintenant
évaluée à 60,000 acres. Quoiqu'il
ne soient séparés que par quel-
ques milles depuis plus d'une
semaine, ils ne se sont pas re-
joints pour le moment. Plus de
750 personnes sont à l'ouvrage
dans l'Ontario.

Ste-Agathe, 9 (C.P.)

Le feu a détruit hier soir les moulins
de Guay, à Lac Brûlé. Ces mou-
lins étaient situés à 2 milles et
demi de Ste-Agathe. Les dégâts
sont estimés à \$75,000. On ne
délore pas de victimes.

On croit qu'une étincelle de
dynamo est la cause du sinistre.

Plaza l'emporte dans l'Equateur

Quito, Equateur, 9 (A. P.) —
D'après des résultats encore in-
complets, un ancien ambassa-
deur de la république sud-amé-
ricaine de l'Equateur aux Etats-
Unis, Galo Plaza Lasso, l'empor-
tât hier par 4,000 votes sur son
plus proche adversaire aux élec-
tions présidentielles en ce pays.
Candidat du mouvement démocra-
tique national, Plaza a

CARNET MONDAIN

PROCHAINS MARIAGES

Judi, le 24 juin, en l'église Saint-Eusèbe de Verceil, sera célébré, dans l'intimité, le mariage de Mlle Réjeanne-L. Laforce, fille de M. et de Mme Lucien Laforce, de Montréal, avec M. Guy Papin, fils de M. et de Mme Joseph Papin, de Contrecoeur. Pas de faire-part.

M. et Mme A.-Edmond Brosseau annoncent le mariage de leur fille Thérèse, avec M. Jean-C. Lanoix, fils de M. et de Mme J.-A. Lanoix, de Berthierville. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans l'intimité, en l'église Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement, par le R. P. Georges Lanoix, O.M.I., samedi, le 12 juin.

ECOLE MENAGERE PROVINCIALE

La séance de clôture de l'année scolaire 1947-1948 aura lieu jeudi, le 10 juin, à 8 h. Entrée: 3420, rue Berri.

DEPLACEMENTS

M. et Mme Yvon Blanchard, accompagnés de Mlle Thérèse Cauvier, après avoir passé l'année universitaire à la Sorbonne et à l'Institut Pasteur de Paris, France, s'embarquent aujourd'hui, à bord du De Grasse, pour le Canada, via New-York. Ils sont attendus à Montréal vers le 20 juin.

M. et Mme Georges Brunet, de Beauharnois; M. et Mme Donald Bonner, de Québec; et Mlle Isabelle Vigneau, des Trois-Rivières, logent à l'Auberge du Fau-bourg, à Saint-Jean-Port-Joli, pour une semaine.

LES REPAS DES ENFANTS

Les médecins conseillent aux parents de ne jamais forcer un enfant à manger. Il est mauvais d'insister pour faire manger à un enfant quelque chose qui lui déplaît. Un enfant n'a pas besoin d'être forcé de manger. La quantité d'aliments tous les jours; et le régime ne doit pas être monotone. Les parents obtiendront plus de succès en variant le régime alimentaire et les méthodes de préparation culinaire.

Pèlerinage

Un pèlerinage à Notre-Dame du Laus (Philippines), organisé par la Fraternité Notre-Dame des Anges, aura lieu dimanche prochain, le 13 juin, sous la direction spirituelle des RR. PP. Franciscains. Le voyage se fera par autobus. Pour renseignements appeler: FR. 7893.

La vogue du nylon

Londres. — De nombreux tissus de nylon ont été créés par les fabricants anglais. Les fils du nylon étant très solides, il a été possible de fabriquer des voiles, mousselines, tulles, d'aspect délicat mais qui sont en réalité très solides. Il y a aussi les satins de nylon, les taffetas et les velours. Les avantages des tissus de nylon sont les apprêts des femmes, car ces tissus sont lavables, ne rétrécissent pas et séchent rapidement.

Ecole ménagère provinciale

La séance de clôture de l'année scolaire 1947-48 aura lieu jeudi, 10 juin 1948, à 8 h. du soir. Entrée: 3420 Berri.

IMPORTANCE DES PREMIERS SECOURS

Des coupures, contusions, brûlures, écorchures et menues blessures restent sans importance si on les soigne tout de suite et convenablement. Toute maison doit contenir le matériel de premiers secours nécessaire pour soigner ces petites blessures. La promptitude du traitement évitera l'infection. Votre médecin de famille vous conseillera volontiers sur la composition de la trousse de premiers secours. Cette précaution est surtout indispensable lorsqu'il y a des enfants.

Feuilleton du "Devoir"

La folle idée de Michelle

de Jean Maclère

32. (Suite)

D'une musette qu'il portait au flanc, le marin tira un étui de bois contenant une petite boussole, le verre brisé. La jeune femme tressaillait.

— Mon Dieu! s'écria-t-elle d'une voix étranglée, le yacht! Où avez-vous trouvé ce débris?

— Dans la mer, Madame, avec d'autres morceaux de même. Censé à vingt milles d'Orléans, nous en arrivons tout droit.

— Mais alors...

Livide, elle s'appuyait au piano, pour ne pas tomber, et reconstituait rapidement les événements. Rabureau la regardait avec de bons yeux pleins de pitié; si jeune et déjà veuve, voilà qu'elle se faisait la veuve!



Littérature pour les jeunes

Quel beau pays!

par Béatrice Clément

Nos auteurs de littérature pour les jeunes et les enfants ne joignent pas chez nous. Parmi ceux que nous avons, plusieurs s'en sont tenus à la fée, au conte de fée. Je ne prétends pas les connaître tous, mais je crois que bien peu d'entre eux ont imaginé une histoire aussi solidement accrochée à la vie réelle que celle récemment publiée par Béatrice Clément. Des enfants qui, comme tous les autres enfants, voyagent par autobus et par trains, dans notre province, par tramways dans notre bonne ville de Montréal. Evidemment ce n'est pas un conte, c'est plutôt le récit d'une aventure: des enfants français, frères et sœurs, cousins, une douzaine en tout, sont venus avec leurs parents passer leurs vacances chez un oncle du Canada. La guerre éclate, les parents décident de laisser les jeunes à Montréal pour le temps du conflit; seuls, les papas retournent en France pour servir leur pays. Cette douzaine de petits Français rencontrent une autre douzaine d'enfants, canadiens ceux-là; après s'être bien amusés ensemble tout l'été au bord d'un lac laurentien, ils continuent leurs fréquentations d'amitié à Montréal, des vacances finies. Les petits Européens s'initient à la vie canadienne, visitent en touristes, toutes nos régions, avec leurs guides canadiens fort heureusement très bien renseignés, possédant même de mémoire, une foule de dates historiques, ce qu'on ne manque pas d'admirer en passant... Et les petits Canadiens, de leur côté, s'habituent à la mentalité française et au vocabulaire de nos cousins d'outre-mer. Le but éducatif de cet ouvrage est trop apparent pour qu'on l'oublie, mais l'auteur l'a traité d'un doigt assez léger, très habilement même; le mouvement, l'entrain, la vivacité des dialogues, les discussions à propos du vocabulaire, les comparaisons entre coutumes françaises et canadiennes, font que le jeune lecteur, et même le moins jeune (je l'ai lu sans ennui, au contraire avec beaucoup d'intérêt) sont pris par la nouveauté du procédé et la curiosité de voir ce que l'on a vu autrefois en ces jeunes étrangers. L'idée de ce rapprochement entre enfants français et canadiens me paraît très ingénieuse et fait que le livre peut intéresser aussi bien l'adolescent de France que celui du Canada. La vie de famille y est indiquée, présentée sous un de ses meilleurs aspects et peut indiquer à nombre de parents peut-être que les enfants sont capables de s'intéresser à bien d'autres choses que des bavardages et des futilités, à condition, naturellement, de savoir éveiller cet intérêt. Il est si facile dans tant d'occasions, de mêler l'instructif à l'agréable, aux distractions, aux voyages.

Il est regrettable que ce livre pour enfants de douze à quinze ans, ne soit pas venu sur le marché plus tôt; il aurait fait un excellent livre de prix dans les institutions qui ont la bonne idée et la générosité d'en donner. Il peut faire également un appréciable cadeau à l'enfant en toute occasion, qu'il ait commencé ou non à se monter une bibliothèque. Abondamment et très gentiment illustré par Pierre Dorion, Quel beau pays! est une richesse de plus au rayon de la littérature pour les jeunes.

Germaine BERNIER.

Un prix de \$100 sera donné par la "Canadian National Exhibition" de Toronto, à quiconque trouvera la meilleure désignation, le nom le mieux approprié, pour un nouveau patron de tricôt, spécialement dessiné pour l'exposition, vient d'annoncer Mrs. Kate Aitken, directrice de la section féminine de la même exposition.

Ce nouveau patron, dessiné par Mrs. N. Jarvis Allen, est réversible. Les couleurs de l'écharpe et du beret, illustrés, sont bleu marine, vert, rouge, jaune et un bleu clair; les bouts effrangés de l'écharpe sont, évidemment, de toutes les couleurs employées dans le tricôt.

Quatre professeurs se tiendront à la "Four des idées", au quartier des dames, à l'exposition, pour montrer comment ce nouveau patron s'exécute. Il sera exhibé parmi d'autres pièces et de nouvelles méthodes de tricôt.

Les inscriptions pour le concours du "nom" doivent parvenir à Mrs. Aitken, d'ici le 28 juin, à l'adresse suivante: Mrs. Kate Aitken, Women's Director, Canadian National Exhibition, Toronto 28.

Le coin des parents

L'ENFANT COLEREUX

On apprend à un enfant à se maîtriser en se maîtrisant soi-même

Ne soyez pas trop sévère. Un enfant trop strictement retenu aura probablement des accès de colère, mais aussi un sentiment d'être frustré qui conduira au déséquilibre émotif dans la vie d'adulte.

Voilà le conseil donné aux parents dans un dépliant intitulé "La colère", publié par la Division de l'hygiène mentale du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Les crises de colère qui deviennent particulièrement fréquentes, même chez les "petits anges", vers l'âge de deux ans, sont un problème qui diffère totalement de celui de l'adolescent. L'enfant de cet âge ne peut pas se contrôler lui-même, car il a faim ou se sent mal à l'aise.

"Ce qui se produit est simplement ceci: le bébé est devenu une jeune personne capable de mieux exprimer ses exigences. Physiquement plus fort et plus habile, il réclame le droit d'explorer le monde qu'il découvre et aussi celui de prendre lui-même quelques décisions."

Comme l'enfant de cet âge n'a pas encore appris à maîtriser son caractère, sa réaction naturelle aux ordres des parents est la colère et la résistance.

Fermeté et sympathie

Si l'enfant résiste à un ordre raisonnable, le meilleur parti à prendre, c'est de faire preuve de fermeté mais aussi de sympathie. L'enfant respectera l'autorité s'il sent qu'elle n'est pas dirigée contre lui. Le but ultime des parents est de créer chez l'enfant, non pas de l'antagonisme, mais bien un sentiment de confiance et de coopération.

Le dépliant donne l'avertissement que cela prend du temps et qu'on ne réussit pas en un tour de main.

On recommande, pour l'enfant de deux ans qui fait une crise de colère, de l'amener dans un endroit paisible où de nouveaux objets capteront son attention. Il ne faut pas l'isoler, mais bien plutôt le confier à un adulte calme et sympathique. Les punitions ne feront qu'accroître son sentiment d'inquiétude, cause de sa crise. Un repos suffisant, des repas à l'heure, des jouets qui

lui conviennent et la compagnie d'enfants de son âge, voilà ce qui aide à prévenir ces crises qui mettent les parents à bout de nerfs.

Croissance et non rechutes

Il arrive que les manifestations de colère disparaissent durant un certain temps pour, habituellement, revenir plus marquées entre quatre et cinq ans. Les accès de colère peuvent être inquiétants au point que les parents se demandent s'ils ont un enfant problématique sur les bras. Ces nouvelles manifestations sont donc des indications de croissance et non pas des rechutes. À ce moment cependant, les parents ont une tendance à s'exaspérer et des mesures plus sévères sont appliquées. Cette paresse, cette résistance, cette hardiesse toutes nouvelles viennent de tous les nouveaux intérêts et des capacités que l'enfant se découvre. À son point de vue, il n'a pas le temps de ranger ses jouets ni l'énergie de s'habiller: il a besoin de son énergie pour explorer d'autres champs.

Une tendresse compréhensive à cet âge pourra empêcher les accès de colère et prévenir un sentiment de haine envers les parents. Il faut alors s'efforcer de mieux comprendre l'enfant et lui consacrer plus de temps. Une discipline trop rigoureuse peut faire que l'enfant craigne même le moindre mouvement d'humour et qu'il contracte des habitudes de bouderie, prenne des airs d'enfant opprimé, taciturne et pleurnichard.

"L'enfant boudeur a toujours des ennemis à l'école justement parce qu'il n'a pas appris à accepter l'autorité. Ce qu'il lui faut, c'est plus de tendresse encore, car il ne peut accepter la discipline que par affection."

Pour terminer, le dépliant fait observer que la disposition à la colère ne peut être arrachée de la nature d'un enfant mais que les parents peuvent l'aider à la dominer. On peut se procurer des exemplaires gratuits de ce dépliant et de plusieurs autres qui traitent de la formation de l'enfance, en les demandant aux ministères provinciaux de la Santé.

En présentant son rapport sur la Division de l'Assistance à l'Enfance, M. l'abbé Caron a mentionné que l'amélioration des normes d'adoption, l'évolution des méthodes institutionnelles de protection de l'enfance et la possibilité d'un Bureau fédéral de l'enfance, constituent les faits saillants actuels de ce secteur du bien-être social.

Mlle Françoise Marchand, directrice du Bureau d'Assistance sociale aux Familles, Montréal, a indiqué que les œuvres familiales sont aux prises avec tous les problèmes que cause le coût élevé de la vie. Si l'on ne règle pas au plus tôt la question de pénurie de logement, nous aurons des résultats désastreux qui se traduiront par un affaiblissement des liens familiaux et une augmentation de la délinquance juvénile.

Les méthodes d'organisation sociale plus efficaces se font jour

Evolution des méthodes de protection de l'enfance

Deuxième séance de l'Assemblée annuelle du Conseil canadien du Bien-être social — Amélioration des normes d'adoption — La famille gravement menacée par la pénurie de logement et le coût élevé de la vie — Les œuvres d'assistance publique

A l'occasion de l'Assemblée annuelle du Conseil canadien du Bien-être social, la Division des Services de langue française de cet organisme se réunissait sous la présidence du R. P. André-M. Guillemette, O.P., Montréal, en l'absence de Mme Pierre Casgrain, Montréal, présidente de la Division pour l'année 1947-1948. Tel que nous l'indiquions hier, Me Jean-Marie Guérard, c.r., de Québec, a été élu président pour l'année 1948-1949.

En présentant son rapport sur la Division de l'Assistance à l'Enfance, M. l'abbé Caron a mentionné que l'amélioration des normes d'adoption, l'évolution des méthodes institutionnelles de protection de l'enfance et la possibilité d'un Bureau fédéral de l'enfance, constituent les faits saillants actuels de ce secteur du bien-être social.

Mlle Françoise Marchand, directrice du Bureau d'Assistance sociale aux Familles, Montréal, a indiqué que les œuvres familiales sont aux prises avec tous les problèmes que cause le coût élevé de la vie. Si l'on ne règle pas au plus tôt la question de pénurie de logement, nous aurons des résultats désastreux qui se traduiront par un affaiblissement des liens familiaux et une augmentation de la délinquance juvénile.

Les méthodes d'organisation sociale plus efficaces se font jour

de plus en plus dans les milieux canadiens-français, au dire de M. Roger Marier, du Conseil Central des Œuvres de Québec. Non seulement voyons-nous progresser d'année en année les "fédérations d'œuvres" qui prélèvent des fonds pour leurs œuvres affilées, mais on note l'esprit d'équipe dont font preuve les dirigeants d'œuvres dans l'organisation du travail social technique tant sur le plan local que provincial et national.

Assistance publique

Les œuvres d'assistance publique tiennent de plus en plus d'importance dans l'ensemble des œuvres sociales canadiennes, dit M. Conrad Saint-Amant, directeur du Service de Bien-être social de la Cité de Montréal. La Division d'Assistance publique du Conseil canadien du Bien-être social portera ses efforts cette année sur le problème de domicile des assistés et l'amélioration des types de services sociaux dont bénéficient les vieillards.

M. Evariste Choquette, assistant directeur du Conseil des Œuvres, Montréal, souligna brièvement le travail accompli par la Division de la Délinquance et du crime. Cette division du CCBS a publié deux études sur l'organisation des Cours jeunesse et familiale. Cette année, elle étudiera de près ses rapports avec le Canadian Penal Association et accordera son attention aux problèmes des agents de surveillance des tribunaux et du personnel des institutions de réforme.

L'année 1949 verra l'organisation d'un grand congrès des loisirs qui aura lieu à Winnipeg, a signalé M. Claude Ryan, du Secrétariat national de l'Action Catholique canadienne. La Division des Loisirs du CCBS, de

MERE ADOPTIVE



Cette chatte maltaise, propriété de Bonny Rountree, 5 ans, de Merriton, Ontario, était devenue mère en même temps que la chienne qui partage les affections de la famille. Mais ce second animal est devenu malade et Tabby a pris soin des chiots abandonnés.

concert avec ses membres, s'est occupée de l'importante question de la formation des chefs et de l'organisation sociale des cadres des œuvres de loisirs. De multiples sessions d'études ont eu lieu à travers tout le Canada pour tenter de trouver une solution satisfaisante à ces problèmes. On projette déjà un Institut supérieur des Loisirs à la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval.

La réunion de la Division des Services de Langue française s'est terminée sur un mot de M. le juge Thomas Tremblay, Québec, qui a félicité le Conseil canadien du Bien-être social de tout le magnifique travail qu'il accompli et qui permet aux Canadiens français de participer activement à l'élaboration et à la réalisation des grands projets de bien-être social dans tout le Canada.

Heures d'affaires du lundi au vendredi : 9 h. 30 à 5 h. 30. Le magasin ferme à 1 heure le samedi.

EATON BATTERIE DE CUISINE EN ALUMINIUM "WEAREVER"



pour la mariée de juin

- | | |
|---|---|
| 2 casseroles sans couvercles | 1 marmite à légumes avec couvercle |
| 1 casserole avec couvercle | 1 qui se barre |
| 2 assiettes à tarte, environ 9 1/2" de diamètre | 1 bouillotte, capacité d'environ 5 chopines |
| 2 assiettes à tarte, environ 10" de diamètre | 1 poêlon, environ 10" de diamètre |
| 2 assiettes à gâteaux, environ 10" de diamètre | 1 bain-marie capacité d'environ 3 chopines |

Chaque batterie emballée individuellement. Chaque casserole estampée "Wearever".

16.50

Conditions du Plan Budgétaire si désiré

Articles de maison, au quatrième

T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

tes de la dot, il n'était pas tranquille au sujet de ce petit mon-sieur.

Que redoutait M. Valriand? Il n'aurait su le dire; mais pour être imprécise, son inquiétude n'en était pas moins réelle.

Les mois avaient passé. L'hiver avait défilé le pare de ville, assise au bord de la Gironde; le printemps lui avait rendu une vie nouvelle; l'été avait été l'été de l'été; l'automne, tout dans la nature s'était modifié: la mélancolie de M. Valriand demeurait la même.

Dans les lettres de Michelle, la Bordelaise cherchait, entre les lignes, le menu qui justifierait ce sentiment. En vain. Si cette prose filiale ne témoignait pas à l'égard du compagnon de vie con-dard, lequel possédait M. Valriand, d'un débordant amour, du moins y pouvait-on lire la satisfaction qu'éprouvait la jeune femme à être choyée plus qu'on n'eût pu le croire, les affaires de son mari ayant pris un développement inespéré — ce qui, d'ailleurs, ne laissait pas de préoccuper le négociant.

Je voudrais bien savoir ce qu'il fabrique, le matin, grémillant M. Valriand, rêveur, une lettre dépliée à la main. Je ne suppose pas qu'il joue aux courses ou au bac? Ce serait malaisé

dans le trou de paysans où il vit! Le père de Michelle éprouvait à l'égard de son gendre ces dispositions dénuées de bienveillance, quand un matin, au moment où il se disposait à gagner ses entrepôts, le facteur du télégraphe accourut, penché sur sa bicyclette.

Une dépêche pour vous, Monsieur.

— Donne, petit.

Le pli bleu qui bouleverson les humbles existences, n'était pas un événement dans celle du négociant. La Bourse de Commerce lui faisait ainsi parvenir les derniers coups, et ses clients, les viticulteurs épars dans les campagnes où le téléphone est infidèle, annulaient souvent, par ce moyen, les expéditions promises.

Le père de Michelle reçut son papier sans la moindre émotion; il gratifia le porteur d'un généreux pourboire et alluma son cigare avant d'ouvrir le pli. Celui-ci ne contenait que deux mots, mais qui firent chanceler le vieil homme sur le marchepied de sa voiture:

"Au secours. — MICHELLE."

Au secours! La petite appelait au secours! Tout le sang du père lui reflua au cœur, il tomba plutôt qu'il ne s'assit sur les coussins de velours. Le chauffeur, correct, indifférent, de-

PREPARATION D'UNE SECRETAIRE COMPETENTE

Conseils de la Société des Traducteurs.

Comme par les années passées la Société des traducteurs a délégué un de ses membres dans une de nos institutions pour jeunes filles. La section du cours commercial de la maison-mère des religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie, recevait donc hier Mlle Yvonne Riolland, vice-présidente de la société, qui a donné de précieux avis et conseils aux élèves qui se destinent à la carrière de secrétaire. Mlles Mariette Aucher, Katherine Galtier et Marcelle Brossard accompagnaient Mlle Riolland.

La réunion était sous la présidence conjointe de M. l'abbé Étienne Blanchard et du colonel Bovey.

Après avoir fait un résumé des activités sociales de la femme au cours de l'histoire, Mlle Riolland a affirmé qu'après enquêtes auprès de nombreux employeurs, ceux-ci demandent tous les mêmes qualifications: générales: compétence, efficacité, honnêteté, loyauté, tact, ordre et maintien.

La question toilette a une grande importance. Ni trop ni trop peu. La secrétaire doit donc être bien mise de façon à pouvoir recevoir avec dignité tout visiteur qui se présente chez son patron. La culture de sa personnalité devrait être un souci constant chez la secrétaire qui doit savoir réfléchir, prendre des initiatives heureuses, présenter un travail soigné. Les études postsecondaires lui seront peut-être nécessaires de même que la parfaite possession des deux langues officielles.

Une élève du cours commercial a remercié la conférencière.

(à suivre)



Le grand acteur anglais James Mason tient le rôle difficile d'un "refoulé" dans "La Septième Voile"; actuellement en exclusivité au Champlain.

Magnifique concert à l'Institut Pédagogique

Triomphe de Langis Breton

En plus de goûter un agréable concert donné hier après-midi par les élèves de l'Ecole Normale de musique de l'Institut pédagogique, dirigé par les dames de la Congrégation Notre-Dame, nous avons assisté au premier triomphe de Montréal de Langis Breton, frère de Gilles, violoniste de 12 ans, qui est l'élève de M. Noël Brunet et qui étudie également à l'Institut pédagogique, tout comme son frère Gilles. Ce fut un véritable triomphe et le jeune Langis a joué de façon superbe. Il a interprété le second mouvement de la Sonate no 4 de Beethoven et la Gavotte en sol de Beethoven avec un brio qui se rencontre rarement chez un jeune garçon de cet âge. Mais il a surtout ravi son auditoire avec *Prélude*, une composition de son frère Gilles, qui l'accompagnait au piano. Le succès fut tel qu'il a dû bisser l'œuvre qui se prêtait si bien aux nuances et à l'interprétation tout imprégnée de cette sensibilité de jeune homme d'artiste. Gilles Breton a révélé des dons indéniables d'accompagnateur, s'effaçant sans cesse devant la "virtuosité" de son jeune frère. Les deux Breton, incidemment, doivent paraître aux côtés des jumelles Dionne, dimanche soir prochain, sur la scène du théâtre Capitol, à Ottawa, au cours d'un concert-bénéfice pour les enfants malheureux d'Europe. Après les avoir entendus tous deux, hier après-midi, nous sommes assurés d'avance qu'ils nous feront honneur.

Le succès de Langis Breton ne doit pas nous faire oublier les succès remportés par les autres élèves de l'école.

Mlle Fleurette Gilbert, prix Schmitz 1948, se révèle déjà une pianiste de grande classe et son interprétation du *Prélude* de Debussy nous fournira.

"Antoine et Antoinette"

Réaliser un film exige parfois une forte dose de patience. En tournant "Antoine et Antoinette", Becker a dû reprendre la même scène plus de vingt fois. Il s'agissait de photographier ses amoureux en train de vivre une journée de congé. Antoine ramène joliment Antoinette, la tête contre sa poitrine se laissant doucement bercer au fond du bateau. Mais les canoteurs du samedi intrigués par la présence insolite de la caméra, s'approchent et obligent Becker à reprendre et à recommencer encore la même scène. Roger Pigaut rame toujours consciencieusement; il transpire un peu tandis que sa chère Antoinette commence à s'endormir. Mais on a beau faire les canoteurs s'entêtent et sont toujours là. "Je vais les f... à l'eau!" s'impatienta Becker. Enfin, la scène est tournée à la satisfaction générale.

Jacques-G. DAOUST

Pour les missions des Oblats du Labrador

A l'intention du public désireux de faire parvenir des colis de vivres, de vêtements, d'outils, etc., aux missionnaires du vicariat apostolique du Labrador, dont Son Exc. Mgr Lionel Scheffer, O.M.I., est titulaire, nous répétons l'adresse du dépôt: Père Roger Massicotte, 2487, rue Elsdale, parc Moisson. En téléphonant au no DO. 1422, une voiture passera cueillir les colis.

CENTENAIRE LACHINE

1848 — 1948

LES DISCIPLES DE MASSENET LE TRIO LYRIQUE

Anna Malenfant - - - Lionel Daunais
Jules Jacob

DANSES DU PAGEANT

LES MORENOFF - - - Les LACHINOISES

A l'Arena de Lachine

18ème AVENUE et ST-ANTOINE

MARDI, le 15 juin à 8.15 p.m.

1,000 billets réservés (parterre) \$1.00
Admission générale \$0.60

(taxe incluse)

BILLET EN VENTE:

Edmond Archambault, Montréal

A l'hôtel de Ville de Lachine.

Au guichet les 14 et 15 juin, de 9 a.m. à 6 p.m.

Les Beaux-Arts

A St-Jean

L'exposition d'artisanat

L'exposition provinciale d'artisanat, un événement annuel, aura lieu cette année à St-Jean, Qué., du 26 juin au 2 juillet. Plus d'une centaine d'exposants, parmi lesquels le fameux sculpteur sur bois Bourgeault, ont déjà donné leur adhésion et réservé les kiosques où ils exposeront les produits de leur art.

Depuis quelques années, l'artisanat a pris dans notre province des proportions étonnantes. Il suffit de visiter une exposition pour se rendre compte de l'élan prodigieux qu'on donne à l'art domestique les artisans de chez nous. Partout aujourd'hui, dans les salles publiques au cœur de Montréal aussi bien que dans les hôtels coquets de nos Laurentides, on peut voir les produits de cet art bien canadien, qui charme les nôtres et nos visiteurs et fait l'envie des étrangers. L'art canadien s'affirme définitivement aussi bien que l'art mexicain, russe, tchécoslovaque ou sud-américain. Le développement de cet art est dû en grande partie à celui dont la mission est d'en diriger les mouvements spontanés. M. Jean-Marie Gauvreau, président de l'Office provincial d'artisanat.

Pour mener à bonne fin une entreprise aussi vaste et variée qu'une exposition provinciale, M. Gauvreau demande chaque année le concours de la Chambre de commerce des jeunes. A St-Jean, cet organisme présidé par M. Roger Lanoue, a organisé immédiatement un comité spécial, dont M. Paul L'Ecuyer est président. M. L'Ecuyer est secondé par MM. Bertrand B. Tremblay, secrétaire, Omer Gauthier, trésorier, F. W. Hammond et Charles Boutin.

Film en couleurs sur les missions du Labrador

Un film documentaire d'un très grand intérêt, réalisé en couleurs sur les missions du vicariat apostolique du Labrador, sera présenté jeudi soir à la salle Montcalm, angle des rues Delormier et St-Zotique, sous la présidence conjointe du maire de Montréal, M. Camilien Houde, du député J.-Emile Dubreuil et en présence de Mgr Lionel Scheffer, vicaire apostolique du Labrador. Plusieurs conseillers municipaux assisteront également à cette représentation ainsi que les délégués de plusieurs paroisses de la ville.

Le film est un magnifique exposé du travail ardu de missionnaires en cette terre de désolation et de la vie des Esquimaux. On y montre bien quel esprit de sacrifice il faut posséder pour y pratiquer l'apostolat.

Entrée libre et invitation à tous. On recevra avec reconnaissance tous dons en vêtements hors d'usage, en espèces, en conserves, etc. Des artistes connus ont offert leur concours bénévole pour ajouter à l'agrément de la soirée.

Nouveau docteur en musique

Arthabaska. (Spécial au Devoir). — L'Université de Montréal a décerné récemment au R. Frère Barnabé, S.C., un doctorat en musique. Organiste, maître de chapelle, professeur et compositeur, le Fr. Barnabé se distingue depuis trois ans au Séminaire-École normale des Frères du Sacré-Cœur d'Arthabaska, à la formation des étudiants-organistes et directeurs de maîtrises par l'enseignement du chant grégorien et de son accompagnement, de la technique vocale et de l'art de la direction des chœurs.

Il fit, à plusieurs reprises, des stages à Saint-Benoît du Lac dans le but de se pénétrer toujours plus intimement des beautés du chant liturgique. Il est porteur du cinquième degré (diplôme du professeur) de cette dernière institution. Il suivit des cours de technique vocale du professeur Alice Raymond, de Montréal, spécialiste dans l'art vocal, (méthode Clérice du Collège).

L'œuvre qui mérita au R. Fr. Barnabé, S.C., le titre de docteur en musique, est un oratorio en l'honneur des Saints Martyrs canadiens, intitulé "Les Premières". Le poème est de la plume de M. Arthur Charlebois, D.M., membre de la Société des poètes du Canada. Cet oratorio couvre 400 pages et dure environ trois heures. Il est subdivisé en quarante numéros dont deux fugues instrumentales, neuf fugues vocales et une danse indienne très caractéristiques constituent des extraits d'une haute valeur. L'accompagnement des chœurs est écrit à deux pianos concertants.

Récital de piano

Mlle Mireille Chabot, pianiste, sera présentée en récital par les Jeunesses Laurentiennes de Longueuil samedi 12 juin à 8.15 p.m., en la salle de l'hôtel de ville de Longueuil. Le récital sera sous la présidence du brillant chef de l'Orchestre Symphonique des Jeunes: M. Fernand Gratton.

Mlle Chabot jouit d'une belle réputation auprès du public montrealais. Nous lui offrons nos meilleurs vœux de succès.

Au Forum

Un spectacle parfait: "Aqua parade of 1948"

Buster Crabbe avait à relever un dur défi en présentant hier au Forum son spectacle aquatique "Aqua Parade of 1948"; mais il y a parfaitement réussi. Des palmeurs étaient déjà venus nous présenter, avec les "Ice Follies" et "Ice Capades", des fêtes de couleurs, de rythme et de dextérité. Crabbe est parvenu à présenter un programme qui ne le cède en rien à ceux-là pour la précision, le bon goût et la beauté.

Nous connaissons déjà Crabbe comme athlète et comme nageur, grâce au cinéma, où il a personifié Taran. Il s'est révélé hier soit comédien et excellent organisateur de spectacle. Evidemment, le programme se complétait de numéros accessoires de comédie; mais ceux de nage et de plongeon étaient assez nombreux et surtout si bien réussis qu'ils sont quand même demeurés les éléments essentiels du succès de la soirée.

Du côté nage, on nous offrait les évolutions d'ensemble des Aqua Maids, les plongeurs de six champions, dont une femme, la démonstration particulière de Pat Robinson et les numéros comiques de Crabbe lui-même et de Frank Foster.

Les évolutions des Aqua Maids étaient éblouissantes de précision, à croire qu'une machine les faisait mouvoir en même temps; elles s'avancèrent dans l'eau de l'immense piscine de 98,000 gallons d'eau qui occupait le centre de l'arène avec l'allant d'un bataillon en marche pour

se séparer soudain avec grâce et former des étoiles ou d'autres figures géométriques.

Les champions plongeurs n'ont rien à envier à des trapézistes et nous doutons qu'on puisse égaler de sitôt leur habileté à accomplir en même temps que le plongeon un double saut périlleux et le tour complet sur eux-mêmes, soit la culbute et la pirouette à la fois.

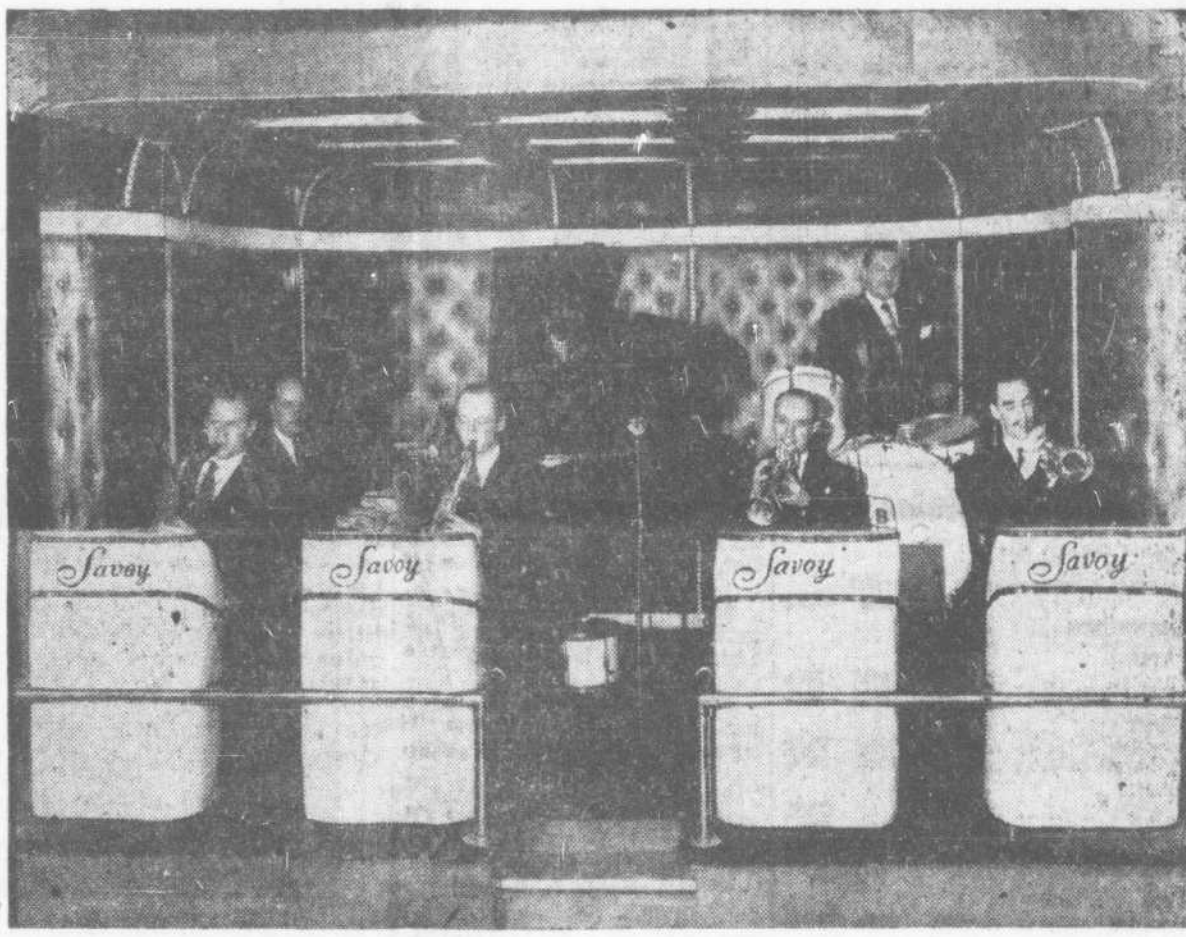
Pat Robinson est bon nageur; mais son numéro était éclipsé par les jeux de Crabbe dans l'eau, tant il est naturel que le comique soit ce qui plaît encore le plus à la foule. Nous sommes autant divertis de voir le clown Frank Foster prétendre vouloir apprendre à plonger.

Les danseuses "Aqua Quettes" agrémentaient le spectacle par leurs ballets, sur une plate-forme érigée entre les deux piscines, celle de nage et une autre plus petite de plongeon.

Le maître de cérémonies Don Corey a présenté des personnalités d'acteurs tout à fait au point et s'est attaqué avec autant d'aisance aux chanteurs célèbres. Il était tour à tour un Charles Boyer, un Barry Fitzgerald, un Bing Crosby ou un Van Monroe des plus convaincants.

Dans la série des attractions non proprement aquatiques, le clou a toutefois été le numéro d'acrobatie de Renald et Rudy. Le public frémissait sans réserve à voir ces deux artistes du muscle, car ce sont de vrais artistes

JULIEN LEE BURKE ET SES MUSICIENS



Voici l'orchestre que le café Savoy propose aux consommateurs de ce restaurant réputé de notre ville. La musique de Julien Lee Burke et de ses musiciens est particulièrement appréciée. Le café Savoy est situé au coin des rues St-Alexandre et Mayor.

Bientôt à l'écran...

Au Loew's

L'une des meilleures comédies du Broadway a été portée à l'écran par les studios Warner "The Voice of The Turtle". L'auteur, John Van Druten, a donné ses conseils et l'adaptation promet un grand succès. L'intrigue est à la fois comique et romantique.

Les principaux interprètes sont Eleanor Parker, Eve Arden, Ronald Reagan, Wayne Morris et Kent Smith. Si vous avez aimé "Arsenic et Vieilles Dentelles" ou "Life With Father" vous ne manquerez pas "The Voice of The Turtle".

Au Princess

Un film britannique de Sydney Box, avec Michael Redgrave, Jean Kent, Joan Greenwood et Richard Attenborough, "The Man Within", sera présenté au Princess à partir de vendredi

"DESARROI" AU SAINT-DENIS



Suzie Carrier et Jean Dubucourt dans une scène émouvante de "Desarroi". Le film du Saint-Denis vient de mettre à l'affiche.

Notre-Dame des Scouts

Un grand événement théâtral aura lieu prochainement à St-Césaire de Rouville. "Notre-Dame des Scouts du Monde", jeu scénique avec 300 acteurs, sera montré en plein air devant le grand public.

Ce jeu comprend un prologue et deux tableaux. La troupe est mixte et exécute, sur une scène à trois paliers, des ballets, des chants, des danses et les rondes scouts. Le tout sera accompagné par une musique de scène.

Le spectacle est une apothéose en l'honneur du scoutisme canadien. Un metteur en scène de grande renommée s'est chargé de voir à la touche finale de la représentation.

"Notre-Dame des Scouts du monde" est une œuvre composée par une équipe anonyme de St-Césaire. Elle est la première du genre au Canada et a pour but d'attirer l'attention du public sur le scoutisme, de le faire mieux connaître et apprécier à sa juste valeur.

C'est pourquoi la première de la pièce coïncidera avec le ralliement de tous les scouts du diocèse de St-Hyacinthe. Ces scouts camperont deux jours à St-Césaire sur le terrain du collège, les 19 et 20 juin.

L'organisateur général est M. Lucien Desmarais, de St-Césaire de Rouville, tél. 116W.

en leur genre, opérer des réajustements tenant du miracle et qui faisaient lentement jouer tous leurs muscles tour à tour.

L'orchestre de Malcolm Beelby et les voix des sœurs Wilson accompagnent parfaitement ce spectacle.

Adrien ROBITAILLE



L'énigmatique et attirante Barbara Stanwick poussera le malheureux Fred MacMurray au crime dans le film "Assurance sur la Mort" qui passe à l'Orphée jusqu'à vendredi.

Gazette artistique

Horaire des spectacles

SAINT-DENIS: "Desarroi" 12 h. 30, 2 h. 30, 6 h. 44, 10 h. 04.

"Signé: Illisible" 1 h. 47, 5 h. 07, 8 h. 27.

CINEMA DE PARIS: "Marius" 11 h. 30, 2 h. 40, 4 h. 35, 7 h. 05, 9 h. 40.

ORPHEUM: "Assurance sur la mort" (Double Indemnity) 10 h. 12, 2 h. 40, 5 h. 7 h. 20, 9 h. 45.

CHAMPLAIN: "La Septième Voile" 1 h. 30, 5 h. 05, 5 h. 10, 7 h. 15, 8 h. 50.

PALACE: "Sitting Pretty" 10 h. 40, 12 h. 55, 2 h. 10, 5 r. 25, 7 h. 45, 10 h.

LOEW'S: "Iron Curtain" 10 h. 20, 12 h. 40, 3 h. 5 h. 20, 7 h. 40, 10 h.

CAPITOL: "Duel in the Sun" 10 h. 05, 12 h. 20, 2 h. 40, 4 h. 55, 7 h. 15, 9 h. 35.

PRINCESS: "Tenth Avenue Angel" 10 h. 12, 2 h. 25, 3 h. 50, 5 h. 20, 7 h. 45, 10 h. 15.

"Return of the Whistler" 11 h. 15, 1 h. 45, 4 h. 10, 6 h. 35, 9 h. 05.

IMPERIAL: "Marked Woman" 12 h. 30, 2 h. 50, 6 h. 55, 9 h. 55.

"Dust Be My Destiny" 11 h. 10, 2 h. 15, 5 h. 15, 8 h. 20.

Musique et spectacles

PLATEAU: Richard Tucker, ténor du Metropolitan, en récital mercredi soir, le 9 juin.

PLATEAU: Grand gala de chant pour des bourses d'études en Europe, offert par le Club Social Montréal, jeudi soir, le 10 juin.

STADE DES ROYAUX: Le Cirque de la Police, du 11 au 17 juin. Deux représentations par jours: 3 h. et 8 h. 30 p.m.

FORUM: Aqua Parade of 1948, direction Buster Crabbe, du 8 au 13 juin inclusivement, en soirée. Matinée le 12 juin, à 2 h. 30.

Expositions de peintures

SECRETAIRAT DES AMIS DE L'ART: tous les jours, de 9 h. a. m. à 5 h. 30 p.m., à 3615 avenue

reconnu et paiera de sa vie son imposture.

L'intensité dramatique de cette production est dans le caractère habituel de tous les films de Julien Duvivier.

Au Palace

"Sitting Pretty" restera une deuxième semaine au programme du Palace. Cette comédie, une des meilleures qu'Hollywood ait jamais tournées, présente les embarras d'un ménage à la recherche d'une bonne d'enfants. Robert Young, Clifton Web et Maureen O'Hara se partagent la vedette de cet excellent film.

Au Capitol

"Duel In The Sun" restera également une deuxième semaine au programme du Capitol. Jennifer Jones campe une jeune métisse amoureuse d'un aventurier, Gregory Peck, le dialogue et le dénouement sont particulièrement dramatiques. Les extérieurs et la photographie en couleurs en font un des films les plus chers de l'année dernière.

A l'Impérial

Humphrey Bogart et Bette Davis resteront jusqu'à vendredi en quinze sur l'écran de l'Impérial, en raison de l'étonnant succès qu'ils obtiennent. "Marked Woman" retrace les vicissitudes de la vie d'une entraîneuse de cabaret. Le procureur Bogart est des plus compréhensibles.

Au Loew's

L'intrigue révèle les agissements d'une bande de pirates qui infestait la côte anglaise durant la première moitié du 19ème siècle. Les trahisons sentimentales et autres, ainsi que les épisodes aventureux ne manquent pas dans ce film qui attirera tous les amateurs d'émotions fortes.

A l'Orpheum

La version française de "The Imposter" ne fera perdre aucune de ses qualités à cet excellent film. D'ailleurs le film est presque originalement français puisque la vedette en est Jean Gabin et le metteur en scène Julien Duvivier, d'après un scénario dont il est l'auteur.

Au Princess

Un évadé de prison, se fait passer pour un héros en prenant l'identité d'un soldat fort. Il deviendra un véritable combattant sur le front d'Afrique mais sera

reconnu et paiera de sa vie son imposture.

L'intensité dramatique de cette production est dans le caractère habituel de tous les films de Julien Duvivier.

Au Loew's

L'intrigue révèle les agissements d'une bande de pirates qui infestait la côte anglaise durant la première moitié du 19ème siècle. Les trahisons sentimentales et autres, ainsi que les épisodes aventureux ne manquent pas dans ce film qui attirera tous les amateurs d'émotions fortes.

A l'Orpheum

La version française de "The Imposter" ne fera perdre aucune de ses qualités à cet excellent film. D'ailleurs le film est presque originalement français puisque la vedette en est Jean Gabin et le metteur en scène Julien Duvivier, d'après un scénario dont il est l'auteur.

Au Princess

Un évadé de prison, se fait passer pour un héros en prenant l'identité d'un soldat fort. Il deviendra un véritable combattant sur le front d'Afrique mais sera

reconnu et paiera de sa vie son imposture.

L'intensité dramatique de cette production est dans le caractère habituel de tous les films de Julien Duvivier.

Au Loew's

L'intrigue révèle les agissements d'une bande de pirates qui infestait la côte anglaise durant la première moitié du 19ème siècle. Les trahisons sentimentales et autres, ainsi que les épisodes aventureux ne manquent pas dans ce film qui attirera tous les amateurs d'émotions fortes.

A l'Orpheum

La version française de "The Imposter" ne fera perdre aucune de ses qualités à cet excellent film. D'ailleurs le film est presque originalement français puisque la vedette en est Jean Gabin et le metteur en scène Julien Duvivier, d'après un scénario dont il est l'auteur.

Au Princess

Un évadé de prison, se fait passer pour un héros en prenant l'identité d'un soldat fort. Il deviendra un véritable combattant sur le front d'Afrique mais sera

reconnu et paiera de sa vie son imposture.

L'intensité dramatique de cette production est dans le caractère habituel de tous les films de Julien Duvivier.

Au Loew's

L'intrigue révèle les agissements d'une bande de pirates qui infestait la côte anglaise durant la première moitié du 19ème siècle. Les trahisons sentimentales et autres, ainsi que les épisodes aventureux ne manquent pas dans ce film qui attirera tous les amateurs d'émotions fortes.

A l'Orpheum

La version française de "The Imposter" ne fera perdre aucune de ses qualités à cet excellent film. D'ailleurs le film est presque originalement français puisque la vedette en est Jean Gabin et le metteur en scène Julien Duvivier, d'après un scénario dont il est l'auteur.

Au Princess

Un évadé de prison, se fait passer pour un héros en prenant l'identité d'un soldat fort. Il deviendra un véritable combattant sur le front d'Afrique mais sera

reconnu et paiera de sa vie son imposture.

L'intensité dramatique de cette production est dans le caractère habituel de tous les films de Julien Duvivier.

Au Loew's

L'intrigue révèle les agissements d'une bande de pirates qui infestait la côte anglaise durant la première moitié du 19ème siècle. Les trahisons sentimentales et autres, ainsi que les épisodes aventureux ne manquent pas dans ce film qui attirera tous les amateurs d'émotions fortes.

A l'Orpheum

La version française de "The Imposter" ne fera perdre aucune de ses qualités à cet excellent film. D'ailleurs le film est presque originalement français puisque la vedette en est Jean Gabin et le metteur en scène Julien Duvivier, d'après un scénario dont il est l'auteur.

Au Princess

Un évadé de prison, se fait passer pour un héros en prenant l'identité d'un soldat fort. Il deviendra un véritable combattant sur le front d'Afrique mais sera

reconnu et paiera de sa vie son imposture.

L'intensité dramatique de cette production est dans le caractère habituel de tous les films de Julien Duvivier.

Au Loew's

L'intrigue révèle les agissements d'une bande de pirates qui infestait la côte anglaise durant la première moitié du 19ème siècle. Les trahisons sentimentales et autres, ainsi que les épisodes aventureux ne manquent pas dans ce film qui attirera tous les amateurs d'émotions fortes.

A l'Orpheum

La version française de "The Imposter" ne fera perdre aucune de ses qualités à cet excellent film. D'ailleurs le film est presque originalement français puisque la vedette en est Jean Gabin et le metteur en scène Julien Duvivier, d'après un scénario dont il est l'auteur.

Au Princess

Un évadé de prison, se fait passer pour un héros en prenant l'identité d'un soldat fort. Il deviendra un véritable combattant sur le front d'Afrique mais sera

reconnu et paiera de sa vie son imposture.

L'intensité dramatique de cette production est dans le caractère habituel de tous les films de Julien Duvivier.

Au Loew's

L'intrigue révèle les agissements d'une bande de pirates qui infestait la côte anglaise durant la première moitié du 19ème siècle. Les trahisons sentimentales et autres, ainsi que les épisodes aventureux ne manquent pas dans ce film qui attirera tous les amateurs d'émotions fortes.

A l'Orpheum

La version française de "The Imposter" ne fera perdre aucune de ses qualités à cet excellent film. D'ailleurs le film est presque originalement français puisque la vedette en est Jean Gabin et le metteur en scène Julien Duvivier, d'après un scénario dont il est l'auteur.

Au Princess

Un évadé de prison, se fait passer pour un héros en prenant l'identité d'un soldat fort. Il deviendra un véritable combattant sur le front d'Afrique mais sera

reconnu et paiera de sa vie son imposture.

L'intensité dramatique de cette production est dans le caractère habituel de tous les films de Julien Duvivier.

Au Loew's

L'intrigue révèle les agissements d'une bande de pirates qui infestait la côte anglaise durant la première moitié du 19ème siècle. Les trahisons sentimentales et autres, ainsi que les épisodes aventureux ne manquent pas dans ce film qui attirera tous les amateurs d'émotions fortes.



VÊTEMENTS de VACANCES

Vous trouverez chez Lechasseur en fait de vêtements pour les vacances des modèles nouveaux, frais, chic et confortables dans de ravissants dessins.

**COMPLETS EN TROPICAL — PANTALONS ET VESTONS SPORT —
CHEMISES — SOUS-VÊTEMENTS — COSTUMES DE BAIN —
ROBES DE PLAGE — SOULIERS SPORT et CHAPEAUX**

L'assortiment est complet. Vous n'avez que l'embarras du choix.

Lechasseur

274, ST-JACQUES, DANS L'IMMEUBLE INSURANCE EXCHANGE

974, OUEST, STE-CATHERINE

281, EST, STE-CATHERINE

LA FRANCE ET la civilisation du désert

"De 1930 à 1944, une équipe de Français, universitaires, officiers, missionnaires, groupés autour de l'Institut français de Damas et auxquels s'étaient agrégés plusieurs étrangers, s'est efforcée de rajouter nos connaissances sur les Bédouins d'Orient par des enquêtes menées en tribu". C'est ainsi que M. Robert Montagne, à la fois, l'originateur, la méthode, le dessinateur en apparence modeste et spécialiste de son important ouvrage: *La civilisation du Désert*. D'après ces prémisses on pourrait s'attendre à un traité technique, pâture d'un petit nombre de géographes ou d'arabisants. En fait, on se trouve devant un livre allégrement écrit, riche en détails, mais qui vise avant tout à voir haut et large sur un monde immensement épars de l'Iran aux rives mauritaniennes. A ce titre, il entre dans la tradition des grandes études classiques, celles par exemple de Palgrave, Estlin, Jaussen et Alois Mosil à l'étranger, mais celles aussi, en France, de G. Marçais, de F. de Chapelle et de bien d'autres. C'est, en effet, la loi de ces ouvrages où l'on redoute d'abord la recherche savante et l'aridité, que de captiver tout esprit curieux par les simples prestiges de leur sujet millénaire et de leur horizon demeuré.

De l'Arabie à l'Atlantique, par des migrations et des conquêtes glissant sans cesse vers l'Ouest, un certain mode d'existence s'est établi au cours des siècles sur une large chaîne de déserts. Son caractère primitif, la précarité de son économie, la pauvreté de ses arts défendent à première vue qu'on lui accorde le titre de civilisation. Une telle opinion est cependant en contradiction avec le jugement que les antiques tribus chalcidiennes, encore préservées dans leurs sables, portent sur leur idéal de vie: la passion de la liberté, une résistance séculaire à la puissance.

S. E. Mgr SCHEFFER CHEZ LE MAIRE

M. le maire Houde a reçu hier midi la visite de S. E. Mgr Lionel Scheffer, O.M.I., évêque titulaire d'Isba et vicaire apostolique du Labrador. La juridiction de Son Excellence s'étend sur 350,000 milles carrés; ce territoire comprend pour le moment 12,000 âmes.

Mgr Scheffer a signé le livre d'or et s'est entretenu longuement de ses missions avec le maire. Accompagnaient l'évêque du Labrador: le R. P. Roger Massicotte, O.M.I., missionnaire en cette lointaine contrée; M. Emile Dubreuil, député de Jeanne-Mance à la Législature et M. Aldéric Perron.

Jeudi soir, à la salle Montcalm, Son Excellence donnera une causerie sur ses missions avec film en couleurs.

Le tramway Billets à 12 cents... à Cleveland

New-York, 9. — La revue hebdomadaire "Passenger Transport" de New-York annonce dans sa dernière livraison qu'à compter du 20 juin prochain les usagers du tram de Cleveland verront leurs billets de tramways augmentés de 2 cents. Le Conseil de ville a un droit de veto dont il pourrait se servir pour empêcher cette augmentation, mais l'on est d'avis, cependant, qu'il ne s'en servira point.

Les billets de tramways coûtent alors 12 cents au lieu de 10 et ils se vendront 3 pour 35c. Les passes hebdomadaires de \$1.50 ont été portées à \$1.80; les passes du dimanche de 30c à 35c; les passes d'écolier de 50c à 60c et les billets d'enfants qui étaient de 5 pour 10c se vendront 12c.

Le passage comptant sur les autobus à service limité est porté de 10 à 13 cents, et la passe de \$1.75 pour les autobus de ce service disparaît. Pour les autobus à trajet "express", le voyage simple est porté de 15 à 18 cents.

Nouveau terrain de jeux

L'administration municipale aménagera un terrain de jeux sur le côté sud de la rue Bellechasse, aux environs de la rue Chambray.

Le Comité exécutif vient de mettre à cette fin une somme de \$1,700 à la disposition du service des travaux publics.

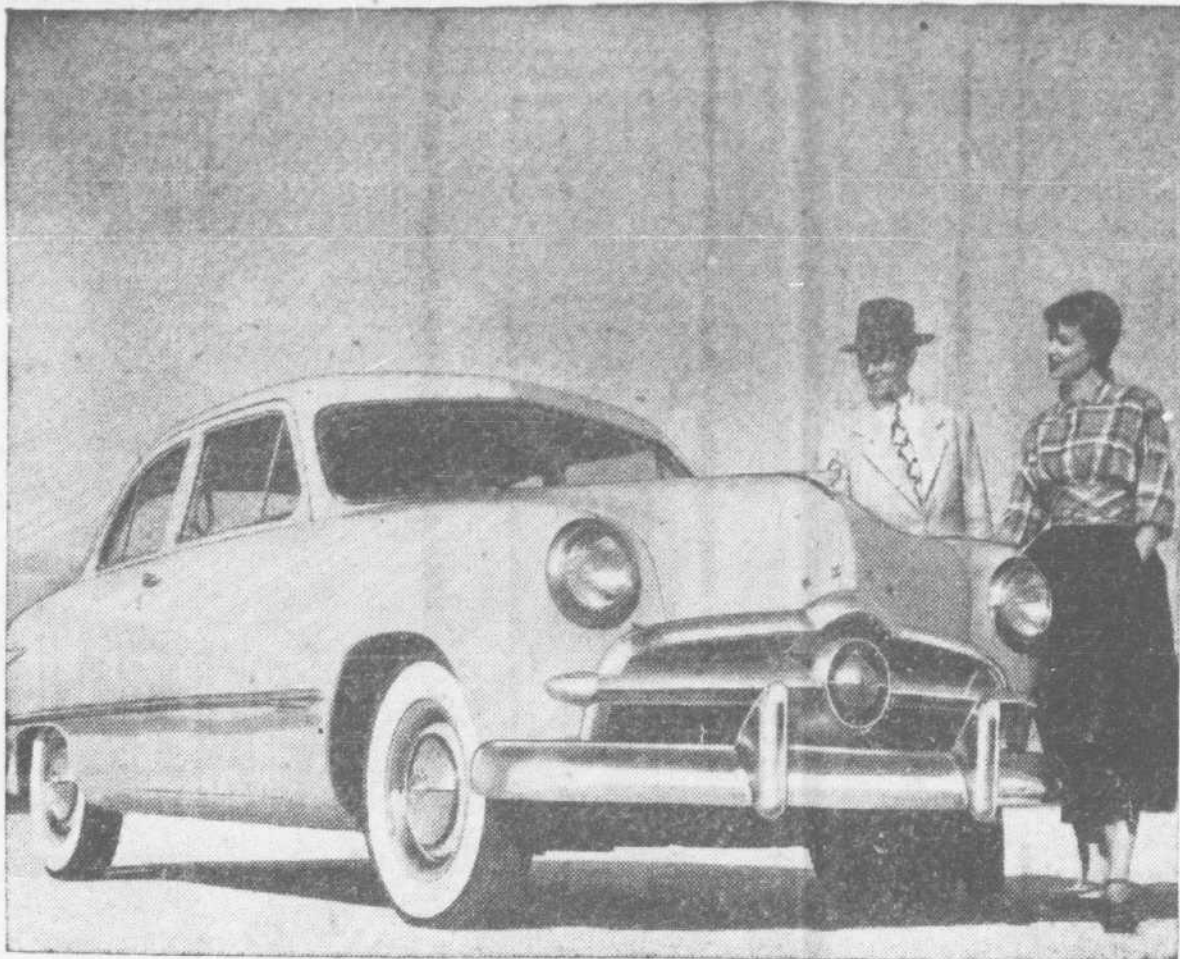
NE COMMANDEZ RIEN aux E.U. ou outre-mer À MOINS QUE

vous n'avez d'abord consulté votre Bureau des Douanes. L'importation de certaines marchandises est présentée interdite afin de conserver nos fonds américains. Si l'article que vous désirez commander est sur la liste des interdictions, on n'en permettra pas l'entrée, même si vous l'avez payé d'avance.

Évitez les désappointements: avant de placer une commande aux E.U. ou outre-mer, consultez votre Bureau des Douanes ou écrivez à

La Commission de Contrôle du Change Étranger
Ministère des Finances
Ottawa.

LA NOUVELLE FORD



Depuis que l'industrie automobile a repris sa production de temps de paix, on s'est surtout demandé de quoi la nouvelle Ford aurait l'air. Or, cette voiture totalement nouvelle sera exposée chez les distributeurs des principales villes du Canada d'ici la fin du mois.

Conçue pour tenir tête à la concurrence du marché des autos à prix modique, la Ford 1949 présente des innovations aussi marquées, dans sa structure et dans son fonctionnement, que les voitures plus grosses lancées par Ford Motor Company of Canada, Limited, il y a quelques semaines. Comme ces autres modèles nouveaux, elle offre un aspect, un confort, des améliorations qui en font vraiment une voiture nouvelle.

Les Ford 1949 seront présentées en deux séries. La série dite "Custom" comprend un sedan Tudor (illustré ci-contre), un sedan Fordor et un coupé Club. La série Deluxe groupe des sedans Tudor et Fordor, un coupé Club et un coupé d'affaires.

La nouvelle Ford épouse la silhouette évoluée d'après-guer-

re: seulement cinq pieds trois pouces de hauteur, surbaissée et d'une opulente carrosserie. Son intérieur est plus spacieux que jamais auparavant. Son armature et sa carrosserie sont 59 p. 100 plus rigides que celles des modèles précédents, et les glaces offrent un champ visuel de plus de 20 pieds carrés. Le seul pare-brise est plus vaste de 137 pouces carrés. Quant au nouveau moteur en V de 100 chevaux, à huit cylindres, il est de 10 p. 100 plus économique.

Les freins, de conception nouvelle, nécessitent 35 p. 100 moins de pression, à la pédale; le coffre aux bagages, bas et profond, est plus spacieux de moitié que ceux des modèles précédents.

Les roues avant, suspendues indépendamment, reposent sur des ressorts à boudin pourvus d'amortisseurs hydrauliques comme en ont les avions. À l'arrière, on retrouve les mêmes amortisseurs; des ressorts longitudinaux, extra-longs, et calculés de façon que leurs lames ne requièrent jamais de graissage.

La nouvelle ventilation inté-

grante filtre de l'air frais au travers d'épaves treillisées pratiquées de chaque côté du radiateur. Ce système permet d'ouvrir partiellement les glaces pivotantes, même quand il pleut. Une fois incorporée à ce système, la chauffetterie fournit de l'air tiède en abondance et uniformément.

Ford of Canada n'a pas craint de s'éloigner de la tradition, qui veut que l'intérieur des voitures fabriquées en série soit de ton neutre. La compagnie a fait servir dans ses voitures des tissus comme on en voit dans les salons de mode ou de décoration intérieure. De tous ces tissus nouveaux, le plus frappant est d'un mélange de tweed d'un gris adouci à rayures bleues. Il donne à l'intérieur des Ford une fraîcheur propre. Il s'harmonise élégamment avec le bleu-vert du broadcloth qui recouvre la partie supérieure des sièges avant et arrière. Mais Ford offre une riche gamme d'autres teintes pour l'intérieur de ses voitures: vert marine, gris boue, bleu Colony, et une infinité d'autres.

Une amende de \$10,000

Elle a été imposée à M. A.-P. Holt

Une amende de \$10,000 plus les frais a été imposée hier par le juge Gerald Almond à M. Andrew-P. Holt, domicilié à l'hôtel Ritz-Carlton, et l'un des fils de feu sir Herbert Holt.

M. Holt avait accompli un voyage au mois de mai dernier, au Brésil. Il avait encaissé là des chèques sur sa banque canadienne au montant approximatif de \$32,800. Avec cet argent, il s'est procuré des devises américaines et a défrayé ses dépenses courantes. Il a retiré en outre l'équivalent de \$5,500 en devises brésiliennes de compagnies dans lesquelles il avait des intérêts. À son retour à Montréal, il a vendu à sa banque environ \$16,000 de devises étrangères.

Hier, il comparait sous deux chefs d'accusation: d'avoir remis à des non-résidents des chèques négociables en devises canadiennes sans un permis de la commission du contrôle du change étranger; et de s'être illégalement servi de devises étrangères pour certaines transactions en violation de la loi du change étranger. Il a avoué sa culpabilité.

Valeur de notre dollar

New-York, 9 (C.P.). — La valeur de notre dollar a baissé de 6 1/2 % d'escompte et la livre sterling à \$4.03 1/2 sont demeurées inchangées aujourd'hui sur le marché du change étranger.

Nouvelles des Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 9 (D.M.C.). — Me Rosaire Marcotte, avocat, est décédé à l'âge de 48 ans.

Des permis ont été accordés le mois dernier au Cap de la Madeleine, pour la construction de 77 logements. Il y en avait eu pour 53 le mois précédent. Les permis de construction du mois de mai représentent une valeur globale de \$423,200. Le plus important permis en est un montant de \$65,000 pour la commission scolaire.

Le juge Édouard Langlois a condamné M. Paul-Émile Jutras, ancien gérant de la caisse populaire de Ste-Brigitte des Saints, à subir son procès aux prochaines assises, dont l'ouverture doit M. Jutras est accusé d'avoir volé \$8,000 à la caisse populaire, dont il était gérant, et d'avoir utilisé des documents truqués.

Soeur Marie du Bon Pasteur, née Allen (Marie-Exina), est décédée chez les Servantes de Marie au Cap de la Madeleine, à l'âge de 68 ans, après 37 années de vie religieuse.

La commission scolaire du Cap de la Madeleine a décidé de donner le nom d'école "Thomas Chapais" à la nouvelle école qui sera construite dans la paroisse St-Odilon. Le nom de Chapais fut porté par le premier député de Champlain aux Communes, Jean-Charles Chapais et aussi par le grand historien Thomas Chapais, conseiller législatif, sénateur et ministre d'État, etc.

A Sudbury

Trentenaire du Cercle Philippe-Landry

Comme annoncé il y a quelques semaines, le cercle Philippe-Landry de l'A.C.J.C. du collège du Sacré-Cœur célébrait récemment son trentenaire de fondation. M. Léon Patenaude, de Montréal, secrétaire général de l'A.C.J.C., assistait comme délégué du comité central.

M. Patenaude a prononcé une courte et dynamique conférence aux collègues rassemblés dans la salle de récréation.

Puis dans l'après-midi, les acrobates et quelques autres se sont rencontrés en réunion intime avec M. Patenaude, où ils discutèrent du travail fait et à faire dans notre cercle, des procédés à suivre de préférence dans les assemblées, de questions nationales, etc., etc.

Ensuite ils se rendirent à un magnifique banquet à la salle Sainte-Anne de la paroisse des Jésuites. Le R. P. Morin, S.J., recteur, présidait. On remarquait aussi à la table d'honneur M. Léon Patenaude, M. Guy Lafrenière, président du cercle Philippe-Landry, les RR. PP. Lavoie, S.J., Comte, S.J., de la paroisse Sainte-Anne, Cadioux, S.J., Demers, S.J., et Pouliot, S.J., du collège.

M. Patenaude, présenté par M. Lafrenière, offrit de fraternels hommages au cercle de la part du comité central et au nom des jeunes du Québec, puis donna une causerie sur le "nationalisme et l'internationalisme". Le R. P. Lavoie, S.J., remercia notre invité spécial après quoi le R. P. recteur, dans une brève allocution, montra l'importance du sur-naturel dans l'action nationale du jeune, puis félicita M. Guy Rochefort, le grand organisateur du trentenaire, et remercia les jockeys qui s'occupèrent du service des tables.

Après le banquet, on se rendit à l'église Sainte-Anne alors que les quelques trois cents collègues y arrivaient en parade, précédés de l'harmonie Bellarmine, des scouts et des Guides, pour une touchante veillée d'armes à la Vierge en commémoration de la veillée d'armes des dix-sept braves de 1692 la veille de leur départ pour le Long Sault. Il y eut exercice spécial dirigé par le R. P. recteur, puis salut du Sacré-Sacrement.

Les anciens de Saint-Jérôme

Une grande et très importante assemblée des anciens élèves du collège commercial de Saint-Jérôme, section Montréal, sera tenue au Mont-St-Louis, jeudi, le 10 juin prochain, à 8 h. p.m.

Tous les anciens sont priés d'être présents.

FÊTE DE DOLLARD

Le 24 mai, devant le collège, le R. P. Lavoie, S.J., ouvrait la fête de Dollard par la célébration de la messe et un magnifique sermon sur la valeur de l'Eucharistie dans la vie du vrai patriote.

La messe terminée, les quelques mille enfants et grandes personnes encercèrent le mat où, le fleurdélys en berne, on sonna l'appel des morts de 1660. Puis la fanfare entonna l'O Canada le président de l'A.C.J.C. organisatrice de la journée, sous le drapeau pendant que scouts, guides, louveteaux et Jeannettes se tenaient au garde-à-vous.

Puis la fête sportive commença. Ainsi jusqu'à trois heures de l'après-midi où il y eut un concours d'amateur en déclarations et en chansons. Sous la vivante direction de MM. Biron et Delorme et plus tard du R. P. Dupas, S.J., une cinquantaine d'enfants s'exécutèrent devant un auditoire charmé.

Un souper canadien aux fêtes suivit.

Après quelque temps, une partie de la foule remplit la salle de récréation du collège tandis que l'autre se groupait autour du porte-voix installé à l'extérieur pour y entendre l'orateur de l'occasion, M. Léon Patenaude qui, tout en faisant l'éloge de Dollard, nous le proposa comme modèle et nous fit voir comment les Canadiens français devaient s'émanciper avant de pouvoir se dire dignes de l'homme intégral que fut Des Ormeaux.

Lorsque la conférence fut finie et qu'il fut suffisamment noir, on alluma un imposant feu de joie autour duquel on se massa tous. Vers 10 h. 30, le tout s'éteignit lentement en des chansons de folklore canadien.

Ce vol à la mitraille

L'enquête préliminaire de Bernie Randolph, 20 ans, 5168 rue Jeanne-Mance, s'est instruite mardi, devant le juge C.-E. Guérin. Deux individus qui ont été condamnés récemment à quatre ans de pénitencier, pour avoir pris part à un vol à main armée, commis le 10 janvier dernier, dans une maison de jeu de Côte-de-Liesse, ont témoigné. Il s'agit de Léopold Beauchamp et de Jean-Paul Stoycheff. Un quatrième individu est encore recherché dans cette affaire. Il s'agit du frère de Bernie Randolph, Joe, disparu depuis quelques mois.

Les témoins ont déclaré que le vol a été commis le 10 janvier dernier et que tous quatre avaient quitté la demeure de Beauchamp. Ce dernier avait un revolver tandis que Stoycheff portait une mitrailleuse cachée sous son paletot. Bernie Randolph était au volant de l'auto. L'accusé a été payé pour sa course, mais Stoycheff a soutenu ce matin, que Bernie Randolph savait qu'il y aurait un vol à main armée. L'accusé subira son examen volontaire vendredi prochain, le 11. Le cautionnement a été annulé.

Femme mortellement blessée par une auto

Une femme de 69 ans, Mme Mary McCarthy, 4009 ouest, rue Dorchester, a été mortellement blessée hier soir par une auto, au coin des rues Dorchester et Greene. Selon la police, Mme McCarthy traversait la chaussée lorsqu'elle a été renversée par une auto conduite par M. William Sharpe, 4604, rue Draper. La victime a été transportée à l'hôpital Westburn, où elle a succombé quelques temps après son arrivée. Le cadavre est à la morgue.

Saveur Délicieuse

SCÉLÉ À VIDE TOUJOURS FRAIS

Le parlement canadien vient de promulguer une "Loi concernant la Compagnie de Téléphone Bell du Canada". Nous expliquons ici la signification et la portée de cette loi au point de vue de l'intérêt public.

EXPANSION et amélioration du service téléphonique

Expansion sans précédent

Au cours des 34 mois écoulés depuis la victoire finale, nous avons ajouté 350,000 téléphones à nos réseaux — ce qui excède le total des dix années antérieures. Nous desservons maintenant 1,360,000 postes, soit 22 appareils par 100 habitants des provinces de Québec et d'Ontario. Nous n'avons jamais raccourdi tant d'appareils en si peu de temps.

Cette progression sans pareille n'aurait jamais pu s'accomplir sans les nouveaux capitaux engagés par des Canadiens dans notre exploitation. Et d'autres fonds seront nécessaires sous peu.

La demande demeure considérable

Malgré cette rapide progression, 96,000 commandes ne sont pas encore exécutées, outre 69,000 demandes d'abonnés qui veulent remplacer leurs lignes communes par des lignes individuelles. Des milliers de nouvelles commandes nous parviennent tous les mois.

La moyenne des appels interurbains a triplé depuis le début de la guerre.

Il nous faudra aussitôt que possible de nouveaux immeubles, tableaux de distribution, lignes, outillage central, etc. Il est probable que les dix ans à venir seront témoins d'une expansion téléphonique plus vaste que celle des 68 dernières années.

Service téléphonique rural

À la campagne, le service téléphonique étend sa plus active progression — et continuera de se développer. Dans le territoire que nous desservons, 55 logis et commerces sur 100 ont le téléphone. Ce pourcentage en 1943 n'était que de 39.

Notre vaste programme de construction se poursuit

Le parlement a autorisé la Compagnie de Téléphone Bell à augmenter son capital social de \$350,000,000.

La Compagnie peut maintenant continuer de s'adresser au public afin d'obtenir les fonds nécessaires à l'exécution du vaste programme d'expansion et d'amélioration de son histoire.

Ce programme de construction s'impose pour satisfaire à la demande de la population, qui réclame un nombre toujours croissant d'appareils téléphoniques et un service de plus en plus ramifié.

Notre but est de développer et d'améliorer notre service, afin qu'il soit un jour aussi irréprochable que possible, au bénéfice de tous nos abonnés présents et à venir!

Notre programme rural prévoit le raccordement d'appareils de plus en plus nombreux, la diminution du nombre d'abonnés par ligne commune, et l'addition de nouveaux tableaux de distribution.

Téléphone à cadran

Un nombre considérable d'appareils automatiques sont en voie d'installation.

Aujourd'hui, nos téléphones à cadran excèdent le total de tous nos appareils en 1942: 70 téléphones sur 100 sont "à cadran".

De nouveaux centraux et secteurs sont adaptés sans cesse au système automatique.

Qui financera ce programme?

C'est en nous adressant à des milliers de personnes qui disposent de capitaux que nous nous procurerons une bonne partie des fonds nécessaires à l'expansion de notre système téléphonique.

Le procédé à suivre, en l'espèce, sera l'émission, de fois à autre, d'actions additionnelles — opération agréée au préalable par la Commission des Transports du Canada. C'est à cette fin que nous avons demandé la sanction parlementaire.

Service maximum — au coût minimum

Les employés de la Compagnie Bell consacreront toute leur habileté et leur énergie à mettre à la disposition des abonnés le nouvel outillage obtenu grâce à ces nouveaux capitaux, afin d'assurer un service aussi irréprochable que possible.

Le public peut être certain que la Compagnie de Téléphone Bell continuera de lui offrir "le service téléphonique à la fois le plus efficace et le moins dispendieux".

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA



Victoires de la C. C. F. à Oshawa et à Vancouver

Le parti libéral perd deux de ses forteresses dans ces élections complémentaires fédérales — Le vainqueur de Vancouver-centre serait un communiste

Le parti libéral vient de perdre deux des sièges qu'il détenait aux Communes. La C.C.F., qui s'était déjà assurée celui de Yale, en Colombie-Britannique, sur les conservateurs-progrès, a remporté hier deux autres élections complémentaires fédérales, à Vancouver-Centre et dans le comté d'Oshawa, province du même nom, près de Toronto. Ce succès est d'autant plus frappant que ces deux comtés étaient jusqu'ici des forteresses du parti ministériel et que par ailleurs la C.C.F. vient de reprendre son rang d'opposition officielle aux élections générales ontariennes tenues avant-hier.

Dans Vancouver-Centre, le vainqueur est un étudiant en droit de 28 ans, Rodney Young, qui faisait ainsi ses premières armes politiques. Le triomphateur dans Oshawa, Arthur Williams, possède déjà par contre une expérience parlementaire. Ce chef ouvrier de 52 ans, né au Pays de Galles, avait été membre de la Législature ontarienne de 1943 à 1945. Chacun d'eux a remporté une majorité d'environ 2,000 voix sur son plus proche adversaire.

Position des partis

La position des partis aux Communes s'établit donc ainsi: libéraux 124; conservateurs-progrès 66; C.C.F. 31; crédit social 13; indépendants 4; Bloc

populaire 2; Union des électeurs 1; libéral-indépendant 1; conservateur-indépendant 1; C.C.F.-indépendant; siège libre 1.

A Vancouver-Centre, il s'agissait de remplacer l'ex-ministre des affaires des anciens combattants, M. Ian MacKenzie, maintenant sénateur. Dans le comté d'Oshawa, le vide avait été causé par la mort du député W.E.N. Sinclair. Dans chaque circonscription, les trois principaux partis avaient présenté des candidats.

Les résultats complets des 150 bureaux de scrutin dans Ontario donnaient 10,300 voix à Williams, 8,300 au libéral Lyman Gifford et 7,500 au candidat conservateur-progrès, le maire Frank McCallum, d'Oshawa, qui est la principale ville du comté. Dans Vancouver-Centre, avec les résultats complets de 183 bureaux de vote, Young, obtenait

9,900 voix, le libéral Ralph Campney 7,500 et le conservateur 5,200.

Young communiste?

Ottawa, 9. (C.P.) — Aux Communes, le conservateur-progrès A. L. Smith, de Calgary-Ouest, a accusé le nouvel élu C.C.F. de Vancouver-Centre, Rodney Young, d'être en réalité un communiste. Avant appris le résultat de l'élection complémentaire fédérale de Vancouver tandis qu'il dissertait sur un autre sujet, M. Smith avançait même la prédiction que Young donnerait du fil à retordre à son parti à cause de ses sympathies pour Moscou. Il ajouta que cette élection indiquait un rapprochement possible de la C.C.F. et des communistes, ce qui fut nié avec énergie par le député C.C.F. de Regina, John Probe.

"M. Godbout, le chef d'un groupe de mécontents"

C'est ce que déclare à Verdun, M. J. G. Rennie, député de Huntingdon à la Législature — Revue des oeuvres du gouvernement, avec M. Jacques Auger

"M. Godbout n'est pas un libéral, il n'est pas le chef du parti libéral. Les vrais libéraux sont avec nous. M. Godbout est le chef d'un groupe de mécontents, c'est le porte-parole de M. Saint-Laurent et de M. King. Il a joué sa dernière carte et il se passera de longues années avant qu'il ne puisse diriger les destinées de la province, si jamais il les dirige de nouveau."

Voilà ce que déclarait, hier soir à Verdun, M. J. G. Rennie, député du comté de Huntingdon, au cours d'une assemblée tenue à la salle de la Légion, rue Verdun, sous les auspices de l'Union nationale de ce comté.

M. Rennie a demandé à ses compatriotes d'appuyer la politique du gouvernement Duplessis. "En ma qualité de représentant d'une minorité, je demande à mes compatriotes de prendre une part active à la vie politique de la province et du pays. On nous a accusés et avec raison souvent, a continué le député de Huntingdon, de négliger le domaine politique, vous le savez, et je le sais. Il nous faut donc nous occuper de ce domaine, parce qu'il y va de notre intérêt."

L'éducation
Parlant des réalisations du gouvernement de l'Union nationale, M. Rennie a particulièrement insisté sur ce qui a été fait dans le domaine de l'éducation. "Instituteur moi-même, je suis à même de constater les réalisations apportées dans ce domaine", a-t-il dit. Il a souligné la loi qui a enlevé aux commissions scolaires la dette de 300 millions qui pesait lourdement. Il a souligné aussi les augmentations répétées de salaires accordées aux instituteurs et institutrices. Le député de Huntingdon a rendu hommage aussi à M. Paul Sauvé, ministre de la Jeunesse, pour "le magnifique travail qui a été accompli dans ce ministère".

M. Jacques Auger
M. Auger, fils de l'ancien ministre M. L.-Henry Auger, a passé en revue les oeuvres du gouvernement de M. Duplessis et a particulièrement insisté sur la politique ouvrière du gouvernement. "Nos adversaires ont voulu faire passer M. Duplessis

Sourds

Le NOUVEAU et Ultra-Mince APPAREIL ACOUSTIQUE PARAVOX

UNE SEULE PIÈCE
Avant de faire l'achat d'un appareil acoustique, essayez le nouveau PARAVOX qui ne pèse que 30 onces (sans batterie). D'usage très facile. LE PLUS SIMPLE — LE PLUS SOLIDE — LE PLUS ÉCONOMIQUE — INCASSABLE — GARANTI.

Plus court qu'un stylo. Quel que soit votre degré de surdité avec PARAVOX, vous entendrez clairement.

DEMONSTRATIONS GRATUITES ET À DOMICILE SI DESIRÉES.
GILBERT JOBIN SPECIALISTE
3610 Durocher (Suite 11 — près de Prince-Arthur O.)
LA. 5975
UN SEUL BUREAU À MONTRÉAL

Le procès de Roland Asselin

Il a débuté hier en cour du banc du roi, sous la présidence du juge Wilfrid Lazare

Le procès de Roland Asselin, 37 ans, chauffeur de taxi de Côteau Landing, accusé du meurtre de M. Ulric Gauthier, 41 ans, garagiste de St-Télesphore, a débuté hier en cour du banc du roi, sous la présidence du juge Wilfrid Lazare.

M. Gauthier a perdu la vie le 10 novembre 1946, et le cadavre a été retrouvé le lendemain. À la suite de trois enquêtes du coroner, Asselin a été accusé du crime. Une centaine de personnes témoignèrent à ce procès qui a débuté hier matin, mais qui a été immédiatement ajourné dans l'après-midi, par suite de l'absence de quelques témoins importants retenus ailleurs par leurs devoirs professionnels.

Me John Bumbray, C.R., occupé pour la Couronne, tandis que Me Jean-Marie Bériault, assisté de Me Jean-Paul Ste-Marie, représente l'accusé.

Selon les témoins entendus hier, M. Gauthier a été retrouvé sur le bord de la route, dans la Côte des Anges, la tête traversée d'une balle, et une bouteille de bière à ses côtés.

Le Dr Jean-Marie Roussel, médecin légiste de la province, a déclaré pour sa part avoir fait l'autopsie sur le cadavre de M. Gauthier et constaté que la balle avait été tirée à bout touchant, c'est-à-dire que l'arme devait être appuyée sur l'oreille.

Le procès continue.

M. Alfred Filion est rétabli

Après une absence de deux mois, M. Alfred Filion, commissaire municipal, est revenu à l'hôtel de ville au cours de la journée d'hier.

M. Filion avait dû garder la chambre à la suite d'une fracture du genou causée par une automobile qui l'avait heurté, à quelques pas de chez lui.

Cinq minutes avec André Dagenais

Le correspondant du "Devoir" en Argentine de retour à Montréal, après cinq ans d'absence

Montréal, Los Angeles, le Chili, le Pérou, Magellan, escale de cinq ans à Buenos-Ayres, retour à Montréal via la Guyane, Porto-Rico et New-York. Voilà certes un voyage passionnant et une expérience pleine d'enseignements dont le bénéficiaire, le professeur André Dagenais, qui enseigna la philosophie au collège français de la capitale argentine et est entré à Montréal vendredi dernier, a bien voulu nous donner quelques aperçus.

Au point de vue politique, social?

— Le gouvernement Peron a naturellement beaucoup d'ennemis. Il a cependant obtenu plus de voix aux élections de 1947 qu'à celles de 1946. Peron a justement compris que le seul moyen de combattre efficacement le communisme, sans employer la bombe atomique, serait d'en employer les méthodes, toutes proportions gardées. Ainsi le président n'hésite pas, pour s'attirer le soutien des masses, à se qualifier de "sans chemise".

Il a considérablement élevé le niveau de vie de l'ouvrier (caisse de retraite, allocations, etc.). La classe moyenne, comme partout ailleurs, est la moins favorisée. Dans l'ensemble, on note beaucoup plus de liberté que ne se l'imagine l'étranger. Ainsi, la liberté de la presse est complète. Et la police n'a rien de semblable à celle d'un pays totalitaire. La ravitaillement se montre très abondant, ni la viande, ni le lait, ni le beurre ne sont rationnés. En outre, sur le plan économique, le gouvernement s'est attiré de nombreux suffrages, en rachetant les parts anglaises et françaises des compagnies de chemin de fer.

On peut affirmer que le gouvernement Peron est bien assis et bien soutenu; mais qui peut prédire le lendemain d'un dictateur sud-américain?

— Et la littérature?

Elle est florissante, particulièrement en ce qui concerne l'édition de livres étrangers. La production argentine se révèle assez restreinte tant au point de vue littéraire qu'au point de vue philosophique. Mes élèves, français, belges, anglais ou argentins, faisaient preuve d'une grande largeur d'esprit, probablement à cause de leur vie aventureuse occasionnée par la guerre et les voyages.

D'autre part, il est vrai que l'anglais ait fait, depuis quelques années, un gain sensible sur le français parmi les Argentins. Je ne crois pas que cela dure, car les nécessités commerciales obligent maintenant les Argentins à apprendre une de ces deux langues. Or, il est plus facile pour des Latins d'apprendre le français que l'anglais. L'italien est également très en vogue.

Au moment de mon départ, on annonçait l'arrivée prochaine à Buenos Ayres, de Jean-Paul Sartre, dont la pièce "La Peste" a été jouée en Argentine. Il est remarquable que certains intellectuels argentins pensent à l'exemple de certains Français, que la production littéraire française n'est pas ce qu'elle pourrait être par suite des luttes politiques occasionnées par la libération.

Que pense-t-on du Canada?

— Et le Canada, les Canadiens, qu'en pense-t-on?

— Ils sont relativement en petit nombre. J'ai connu plusieurs ecclésiastiques, ainsi que des artistes ou des chercheurs d'aventures. A cet égard l'Argentine est le pays rêvé.

En outre, sur un plan général, la propagande canadienne, et particulièrement canadienne-française est au-dessous de tout. Ainsi, en revenant de Buenos Ayres à New-York nous voyagions dans un superbe DC4. De New-York à Montréal, il faut changer de ligne car les Américains ne viennent pas jusque dans ce petit "bled" qu'est Montréal et prendre un avion comparativement bruyant.

Au point de vue documentaire cinématographique, la province de Québec n'est pas montrée sous ses aspects les plus favorables. L'Ontario par contre est beaucoup plus connu et il semble que Toronto passe pour une ville plus importante que Montréal. Peut-être serait-il opportun d'adopter à chaque ambassade ou consulat canadien, un représentant culturel de la province de Québec.

Pourparlers avec Lewis retardés

Washington, 9 (A.P.) — Les propriétaires de mines de charbon mou aux États-Unis ont réclamé et obtenu un délai de 24 heures dans leurs négociations avec le chef de l'Union des mineurs, John L. Lewis, au sujet du renouvellement du contrat collectif actuel de travail. Hier, Lewis leur a expliqué qu'il ne réclame spécifiquement aucune augmentation générale des salaires, mais seulement des modifications de détail à ce sujet et la mise en application du système de bien-être, dont la caisse alimentée à la fois par les mineurs et par leurs patrons. Il a donc invité ces derniers à soumettre leurs offres, et c'est pourquoi les employeurs ont demandé le temps de se concerter sur ces offres.

14 ans de pénitencier

Québec, 8 (C.P.) — En Cour supérieure, le juge G.F. Gibson a infligé des sentences de 14 ans de pénitencier à Joe "Paddy" Gaumont et à André Dion, tous deux de Montréal, pour vol de \$4,000 à la caisse d'épargne des Saints Martyrs canadiens. Gaumont avait été trouvé coupable d'un autre vol commis à Hull.

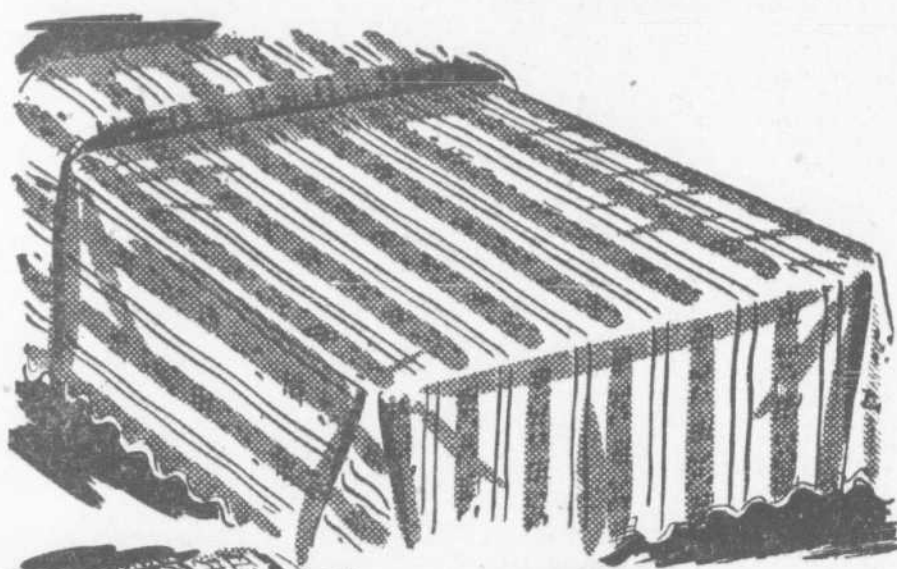
OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 TOUS LES JOURS — SAMEDI COMPRIS

DUPUIS

Linge de ménage pour répondre aux besoins de l'été

Si vous ne pouvez pas venir au magasin, téléphonez votre commande :

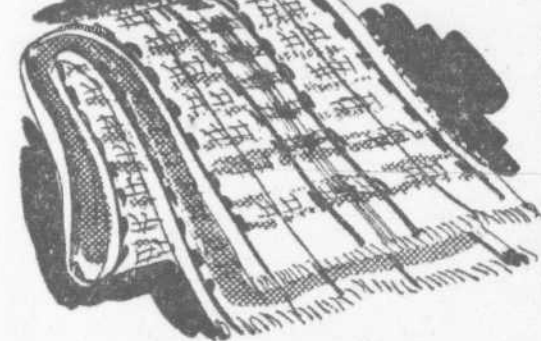
Plateau 5151 — local 202



COUVRE-LITS FRONCES

(Krinkle)

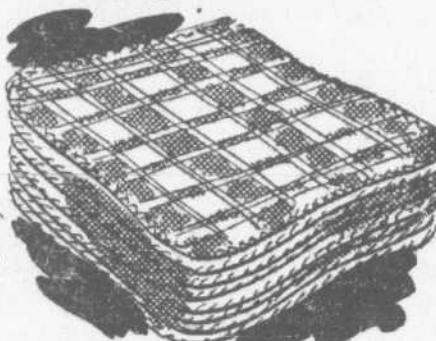
Vous vous rendez bien compte, madame, que ce sont des couvre-lits qui se lavent aisément, mais qui ne demandent pas à être repassés. Quel avantage à la ville comme à la campagne. Rayures jaune, vert, bleu ou rose. Pour lit double — 3.98 CHACUN



SERVIETTES DE BAIN

pour la plage, bordure à frange

Vous devez les acheter à la douzaine... Rayures de nuances variées sur fond crème. 22 x 47. Une bonne dimension pour s'essuyer après le plongeon, la douche, le bain. LA PAIRE 1.89



DEBARBOUILLETES

marque "Cannon"

Toute la famille emploie les débarbouillettes de cette qualité de ratine douce et résistante, 12" x 12". Tons unis de rose, bleu, vert, jaune aussi à carreaux variés. 5 pour 1.00



DRAPS DE LIT

marque "Hospital"

Pour familles, institutions, pensions, hôtels, leries. Environ 72" x 100". Belle qualité de coton blanc, sans apprêt, texture serrée — ourlet à jours. LA PAIRE 7.69

DUPUIS — deuxième (Ste-Catherine)



POUR LA JEUNESSE

PANTALONS DE FLANELLE

Pour garçons de 8 à 18 ans. Flanelle de laine en gris, brun, bleu à rayures blanches. Le bas à revers, la taille à passe-cinture. CHACUN 3.89

PANTALONS TRES LEGRS

Pour le confort l'été. Tailles: 12 à 19 ans... C'est un lainage au fini worsted brun foncé, brun moyen, bleu à fines rayures blanches, le bas à revers, la taille avec plus. Ord. 7.98. CHACUN 5.75

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)

RADIO

Electrohome PHONOGRAPHE

Radios élégants, combinant le phonographe bois ébénisterie Deilcraft. Ondes longues, 6 lampes. Courant direct ou alternatif. Il est combiné d'un phonographe. Les deux appareils: radio et phonographe dans ce joli meuble.

Paiements faciles si désiré selon les dispositions de la loi provinciale.

fini noyer 119.50 fini acajou 129.75

DUPUIS — mezzanine (De Montigny)

AU SOUS-SOL D'ÉCONOMIES

UN CADEAU A FAIRE A "PAPA" dimanche 20 juin, fête des Pères

VESTONS DE SPORT

Pour hommes, jeunes gens, poitrine: 34 à 46. Lainage d'étoffe aussi tweed anglais en brun pâle, brun foncé, gris bleu, gris médium. Devant droit à 2 ou 3 boutons. 16.98

AUTRES QUALITÉS: 12.98 à 23.95

PANTALONS PLUS LEGRS

Pour hommes, jeunes gens l'été, tailles: 39 à 44. Ce pantalon accompagnera le veston de sport. Tweed anglais, tweed fontaise, fins lainages, aussi en flanelle. Gris pâle, gris bleu, brun foncé, brun pâle. CHACUN 5.98

AUTRES QUALITÉS: 3.98 à 9.95

DUPUIS — au sous-sol d'économies

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.

Café-Thé Confiture
ADOPTÉZ LES PRODUITS
DÉSY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.-A. DÉSY L^{re}
MONTRÉAL

360 est, rue Rachel - Montréal
MA. 4107

J.M. LEE
CHAUFFAGE - PLUMBERIE

PROJETEZ-VOUS
un VOYAGE aux
E.U.?

● Si vous voulez emporter plus de \$10.00 en argent des États-Unis ou plus de \$25.00 en argent des États-Unis et canadien, vous devrez vous procurer un permis H que vous pouvez obtenir à la banque.

● Afin d'assurer à chacun sa juste part de dollars des États-Unis, le montant d'argent des États-Unis que chaque canadien peut emporter en voyage est limité à \$150.00 par année. Cela, pour les 12 mois qui se termineront le 15 novembre prochain. Les enfants de moins de 11 ans ont droit à \$100.00 chacun, par année, en argent des États-Unis.

Cet avertissement a pour but d'aider le public et de lui éviter des ennuis à la frontière.

LE CANADA A BESOIN DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS

LA COMMISSION DE CONTRÔLE DU CHANGE (FRANCIS, OTTAWA)

1892
TRANQUEMONTAGNE
"La Vieille Maison à l'ombre de l'église Notre-Dame"

Cotons - Toiles - Lainages
C.-X.
TRANQUEMONTAGNE & CIE L^{tee}
(Les Fils d'Alfred Bernier)
TEXTILES
EN GROS
BE. 2531-2
459 St-Sulpice
MONTRÉAL 1